

PREX D'ABONNEMENT

FRANCO POUR LA SUISSE
Un an . . . . . fr. 10.-
Six mois . . . . . 5.-
Trois mois . . . . . 2.50
Pour
Surpayer le port en sus.

L'IMPARTIAL

PREX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix
minimum d'une annonce 10 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, and ADMINISTRATION. Includes arrival and departure schedules for the railway station and administrative details.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 12 pages. Le supplément contient le grand feuilleton La Lecture des familles.

SAMEDI 20 OCTOBRE 1894

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office. - Dimanche 21 octobre. - Pharmacie Gagnobin, Léopold Robert, 27: ouverte jusqu'à 9 1/2 heures du soir.

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi précis.

La Fidelia. - Assemblée réglementaire, samedi 19, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Club du Seul. - Course à l'Exposition de Genève. - Réunion, samedi, à 9 h. du soir, à la Grotte.

Intimité (Section littéraire). - Répétition, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Société fédérale de gymnastique du Grutli. - Exercices, samedi, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.

Société des sous-officiers (Cagnotte). - Réunion, samedi 20, à 8 h. du soir, au local.

Club de la Pive. Groupe des Eups (Epargne). - Assemblée, chaque samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local. - Amendable.

Club Neuchâtelois. - Réunion, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Club des Aminches. - Réunion, samedi, à 9 h. du soir, au local.

Le Glâneur (Groupe d'épargne du Cercle catholique national). - Versements obligatoires, chaque samedi, de 8 à 10 h. du soir, au Cercle.

Société ornithologique. - Réunion, samedi 20, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Grutli romand (Groupe d'épargne). - Perception des cotisations, chaque samedi, de 9 à 10 h. du soir, au local (Café du Progrès).

Club de la Rogneuse. (Groupe d'épargne). - Réunion, chaque samedi, au local.

Gemütlichkeit. - Versammlung, Samstag, Abends 9 Uhr, im Lokal.

Vélo-Club. - Réunion, chaque samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Musique militaire « Les Armes-Réunies ». - Répétition générale, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.

Fanfare du Grutli. - Répétition générale, samedi, à 8 1/2 h. du soir, au local (1<sup>er</sup> Mars 7 a).

Grütli-Männerchor. - Gesangstunde, Samstag, Abends 9 Uhr, im Café Frank.

Club du Potet. - Réunion quotidienne, à 9 1/2 h. du soir, au Café de la Blague.

Brasserie du Square. - Concert tous les soirs, dès 8 heures.

Grande Brasserie de la Métropole. - Concert tous les soirs, dès 8 heures.

Brasserie Krummenacher. - Grand concert tous les soirs, dès 8 heures.

Brasserie La Lyre (Collège 23). - Concert ce soir et jours suivants, dès 8 heures.

Ecole complémentaire de guillochis. - Réunion, dimanche 21, à 9 h. du matin, au Collège industriel.

Club des Tétus. - Réunion, dimanche 21, à 11 h. du matin, au local.

Orphéon. - Réunion, dimanche 21, à 11 h. du matin, au local.

Pipe-Club. - Réunion, chaque dimanche, à 1 h. après midi, au local.

Club des Frisés. - Réunion, chaque dimanche, à 1 h. après midi, au local.

Club de la feuille de Trèfle. - Réunion, dimanche 21, à 1 h. après midi, au local.

Restaurant des Armes-Réunies. - Grand concert donné par l'orchestre L'Odéon, dimanche 21, dès 2 1/2 h. après midi.

Gibraltar. - Grand bal, dimanche, dès 3 h. après midi.

Brasserie Tivoli. - Concert musical et vocal, dimanche 21, dès 2 1/2 h. et 8 h. du soir.

Café Parisien. - Grande soirée, dimanche, dès 8 heures.

Théâtre. - Direction A. Scheler. - Dimanche 21, à 8 h. du soir: Le Maître de Forges, comédie en 5 actes.

Société de tempérance. - Conférence publique, dimanche, à 8 h. du soir, au local (Progrès 48).

Armée du Salut. - Réunion publique, dimanche, à 8 h. du soir, au local (Demoiselle 127).

Club des Grabons. - Réunion, dimanche 21, à 8 h. du soir, au local.

Évangélisation populaire. - Réunion publique, dimanche 21, à 2 1/2 h. après midi et à 8 h. du soir; lundi 22, à 8 h. du soir (Demoiselle 102).

Chœur mixte de l'Eglise nationale. - Répétition générale, lundi 22, à 8 h. précises du soir, au local.

Intimité (Section de gymnastique). - Exercices, lundi 22, à 8 1/2 h. du soir, au Collège de la Promenade.

France et Allemagne

Nous avons publié cette semaine un article remarquable sur le désarmement possible et indispensable en Europe. Par contre, le Matin, sous la plume de Jules Roche, l'un des héros de Mâcon, relève la différence qui existe entre les budgets militaires de la France et

de l'Allemagne, ainsi qu'entre leurs effectifs. Nos lecteurs jugeront de la logique des hommes influents qui dirigent les destinées des nations, tout en cherchant en apparence à les rapprocher.

La commission du budget a terminé l'examen du budget de la guerre pour 1895. Après avoir entendu les explications de M. le ministre de la guerre, elle a pris les décisions que l'on connaît et adopté l'ensemble du projet de budget (français).

Certaines personnes se sont étonnées que la commission n'ait pas voté l'augmentation de crédits nécessaire pour porter nos effectifs au minimum exigé par les lois organiques.

Ces critiques ne sont pas fondées; elles émanent de gens fort bien intentionnés sans doute, mais qui méconnaissent absolument les conditions essentielles du régime parlementaire.

Ce n'est pas la commission du budget, ni même les Chambres qui sont chargées de gouverner; ce sont les ministres. Eux seuls ont le droit de proposer des mesures aussi graves que celles qui consistent à augmenter les effectifs et le budget, parce qu'eux seuls ont la responsabilité.

La commission — avec laquelle je n'ai pas été d'accord sur certaines mesures de détail qui étaient de sa compétence et sur lesquelles la Chambre sera appelée certainement à se prononcer à son tour — a donc fait tout son devoir en accordant au ministre de la guerre tous les crédits qu'il lui a demandés, et en se montrant — comme elle l'a fait clairement — prête à accorder tous ceux qui lui seraient demandés pour assurer la bonne organisation de nos troupes.

Elle ne pouvait aller au-delà sans renverser les rôles — et, le ministre ne demandant rien, lui, chef de l'armée, la commission ne pouvait se substituer à lui. Il n'y a déjà que trop d'anarchie dans « le royaume de Danemark »!

Mais, puisque les choses sont provisoirement réglées, et pour éclairer l'opinion publique sur la réalité trop peu connue des faits, il importe de montrer exactement la situation militaire actuelle en France et en Allemagne.

J'en ai déjà parlé, ici même, au début de cette année. Depuis, des événements nouveaux se sont produits, dont il faut signaler les principaux.

En France d'abord. Nous venons de fixer le budget de la guerre pour 1895 aux chiffres suivants (chiffres ronds):

Table with 2 columns: Dépenses ordinaires (Fr. 593,000,000), Dépenses extraordinaires (Fr. 45,000,000), Total (Fr. 638,000,000)

Mais, je me rappelle que notre budget n'est pas écrit comme celui des Allemands; qu'il comprend des dépenses importantes (gendarmerie, etc., etc.) que le budget allemand n'a pas à supporter et qu'il faut par conséquent les retrancher pour faire une comparaison exacte.

C'est environ 75 à 78 millions qu'il faut déduire de notre budget ordinaire pour obtenir ce résultat. Il reste donc en réalité, chez nous, environ 518 millions aux dépenses ordinaires et, au total, 563 millions.

L'effectif net moyen qui devra être entretenu avec ces crédits devra s'élever à 509,000 hommes — nombre inférieur de 31,000 hommes à ce qu'il devrait être au minimum pour que les lois organiques des cadres fussent observées dans leur plus faible mesure.

Telles sont les réalités officielles, — car il y a bien à dire à tous ces chiffres! Voyons en Allemagne.

La loi de finances pour 1894-1895 a été promulguée à la fin du mois de mars dernier, et voici les crédits quelle attribue au budget de la guerre:

Table with 2 columns: Dépenses ordinaires (Fr. 600,027,581), Dépenses extraordinaires (Fr. 187,930,257), Total (Fr. 787,957,838)

Et à ces chiffres il n'y a rien à retrancher; il y a plutôt à ajouter plusieurs millions. Mais prenons-les tels qu'ils sont.

C'est donc, par rapport à nous, une dé-

pense de 160 millions supérieure à celle que nous ferons en 1895.

Ce n'est point là, toutefois, le trait le plus significatif du budget de la guerre allemand.

Nous venons, nous, par rapport à 1894, d'augmenter de 10 millions notre budget ordinaire et de diminuer de 5 millions notre budget extraordinaire.

Les Allemands ont diminué aussi leur budget extraordinaire; ils l'ont diminué de 24 millions; il n'en reste pas moins fixé au chiffre énorme de 188 millions (chez nous, c'est 45 millions).

Mais chose la plus importante, ils ont augmenté de 65 millions leur budget ordinaire permanent.

Il avait été fixé, par la loi de finances du 26 mars 1893, à 535 millions.

Il a été porté à 600 millions — et il y restera, s'il ne monte pas plus haut!

Par voie de conséquence, il est inutile d'ajouter que leurs effectifs prévus par les lois militaires sont ainsi assurés par la loi de finances; — que leurs 2,498 compagnies d'infanterie, par exemple, qui doivent toutes avoir au minimum, en permanence, 150 hommes sous les drapeaux, ont en effet réellement ces 150 hommes, présents, en chair et en os (quand elles n'en ont pas davantage); — tandis que chez nous, nos 2,426 compagnies d'infanterie (sauf quelques exceptions dans les corps renforcés) n'atteignent jamais l'effectif minimum de 125 hommes ordonné comme indispensable par les lois militaires.

En définitive, chez nous, les chiffres minima indiqués par les lois militaires pour les effectifs des unités de combat sont inférieurs aux chiffres analogues des lois militaires allemandes; — et pourtant, nous n'atteignons jamais nos minima. Tandis que les Allemands atteignent toujours les leurs, plus élevés que les nôtres.

C'est que la conception générale, la vue politique qui préside à l'établissement du budget de la guerre en Allemagne est tout à fait différente de celle qui a dominé jusqu'à présent chez nous.

Les Allemands subordonnent leurs lois de finances à leurs lois militaires. Ils considèrent avec juste raison que lorsque des lois organiques, préparées au point de vue des nécessités de leur sécurité nationale telle qu'ils la comprennent, ont été votées, ils doivent les appliquer dans leurs lois de finances — au lieu de mettre leurs lois de finances en contradiction avec leurs lois militaires.

Chez nous, c'est le contraire! Nos lois militaires organiques fixant les cadres et les effectifs ont bien, cependant, pris toutes les précautions imaginables.

Elles ont arrêté des tableaux précis indiquant les nombres minima d'hommes de troupes indispensables à la vie et au fonctionnement de chaque unité de combat.

Elles sont même allées plus loin. Elles ont prescrit solennellement le caractère obligatoire de ces dispositions techniques — l'art. 2 de la loi fondamentale du 13 mars 1875 est, en effet, ainsi conçu:

«...L'effectif normal du pied de paix représente le chiffre au-dessous duquel la moyenne annuelle de l'effectif entretenu sous les drapeaux ne peut être abaissé; il sert de base aux évaluations budgétaires annuelles et ne peut être modifié que par une loi spéciale, indépendante de la loi de finances.»

Est-ce clair?

Est-ce formel?

Et pourtant jamais cette disposition essentielle, capitale, de la plus importante, de la plus sacrée de nos lois n'a été appliquée!

Jamais, depuis quatre ans en particulier, le budget de la guerre n'a été établi sur la base légale du nombre d'hommes au-dessous duquel l'effectif « ne peut être abaissé ».

Et cette année encore, les crédits du projet de la loi de finances ne sont, pas plus qu'auparavant, calculés en vue d'obtenir les résultats reconnus indispensables.

Quelle singulière méthode de gouvernement nous suivons!

Nous nous déclarons dignes de vivre en République, c'est-à-dire de nous gouverner librement par la raison:

sécurité de la patrie, que l'indépendance nationale exigent certaines institutions militaires, dont nous déterminons avec soin tous les détails;

Et puis, nous n'avons rien de plus pressé que de violer nous-mêmes, systématiquement, les lois que nous venons de promulguer!

Et pendant ce temps-là... Regardez donc en Allemagne. Jules Roche.

Introduction de nouvelles industries

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur,

Sous ce titre, permettez-moi de vous redonner des communications sur les démarches et efforts que nous faisons pour implanter de nouvelles industries et de nouveaux métiers dans le canton.

Pour être un peu fixés sur les valeurs et les chances des industries que nous proposons, nous avons envoyé et soumis une liste de quinze métiers à des personnes expérimentées et compétentes dans le domaine des industries, et habitant Bienne, Zurich et St-Gall.

En principe, ces Messieurs sont tous d'accord avec nous sur la plupart de ces branches industrielles, et nous encouragent beaucoup à conseiller l'essai chez nous de la majorité de celles-ci.

Quant aux petites industries domestiques, il les déconseillent, croyant toujours que les gains sont si hauts dans l'horlogerie!

Mais, de ce qu'ils nous ont dit, nous avons déduit qu'on pourrait hardiment implanter, chez nous, avec avantage, les deux belles industries des appareils électriques et de la bijouterie.

M. W. Krebs, secrétaire général de la Société des Arts et Métiers, à Zurich, nous écrit:

«L'avenir appartient à l'électricité, et la population neuchâteloise possède les qualités nécessaires pour implanter cette industrie et ses applications.»

Quand, l'année prochaine, l'énergie recueillie et renfermée dans les eaux de l'Areuse sera transportée à Fleurier, à Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds et au Locle, et distribuée dans ces localités sous forme de force et de lumière, on pourra donner tous les développements possibles à cette grande industrie.

De même les communes peuvent fournir suffisamment de forces motrices pour la fabrication de tous les articles et pour l'exploitation de tous genres de métiers.

Plusieurs techniciens et mécaniciens de notre ville ont l'intention de monter alors des ateliers pour la construction des appareils électriques, tels que: dynamos-générateurs et moteurs, accumulateurs, appareils pour la lumière, compteurs d'énergie, appareils électriques pour la médecine, téléphones, phonographes, etc., etc.

Pour monter la fabrication de la bijouterie et y réussir, il faut une base fondamentale, une école d'art industriel telle qu'il en existe à Pforzheim, à Genève, et que les autorités de la ville de Bienne en organisent une au Technicum de leur ville.

Une telle institution est indispensable pour donner l'instruction théorique aux apprentis et ouvriers bijoutiers.

Outre l'enseignement du dessin, de la gravure, de la ciselure, il faut encore celui de la gravure sur acier, sur ivoire, de la manipulation des métaux, de la moulure, de l'estampage, etc., etc.

Eh bien, l'Ecole d'art, de gravure et de la peinture sur émail, de la Chaux-de-Fonds, ne pourrait-elle pas, complétée et agrandie, devenir dans peu de temps le piédestal de cette belle et bonne fabrication de la bijouterie?

(Les ouvriers bijoutiers à Pforzheim (Allemagne), travaillant 10 heures, sont payés en moyenne 5 marks par jour.)

Et nos négociants, qui exportent dans nos pays d'outre-mer, ne pourraient-ils pas réunir à la montre un objet de même « famille », comme le bijou, fabriqué chez nous au lieu de l'acheter à Pforzheim?

Nous exposerons notre opinion sur la manière de procéder pour arriver à chef, ainsi que la description de plusieurs industries fa-

ciles à introduire, dans les conférences promises dans notre premier communiqué du 22 septembre.

En attendant, nous répétons ce que M. H. Ed. Droz écrivait il y a déjà deux ans :

« Il se fabriquera toujours des montres et de bonnes montres dans les Montagnes neuves châteloises ; nos horlogers figureront toujours de bien en belle et honorable place au livre d'or de l'horlogerie ; mais si nous tenons à plus de bien-être et surtout à plus de sécurité pour l'avenir, ne nous obstinons pas à vouloir devenir ou rester tous horlogers. »

Agréés, etc.

Chaux-de-Fonds, 19 octobre 1894.

E. D.-C.

Nouvelles étrangères

France. — Jeudi soir sont arrivés à Paris les membres de la délégation de l'Association de la soierie lyonnaise. La délégation a été entendue vendredi par M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, au sujet de la reprise des négociations commerciales avec la Suisse.

Diverses maisons de commerce de Marseille possédant des établissements à Lourenço-Marqués ont prié le gouvernement français, vu la faiblesse des Portugais en présence des soulèvements toujours plus menaçants des indigènes, d'envoyer dans ce port de la côte est de l'Afrique un vaisseau de guerre avec mission d'opérer éventuellement un débarquement de troupes pour protéger les ressortissants français. Une telle mesure a d'ailleurs été déjà prise par le gouvernement anglais.

La souscription du Figaro atteint 300,000 francs. M. Casimir-Perier a envoyé 5000 francs à l'institut Pasteur. La lettre du chef du cabinet, qui accompagnait cet envoi, informe M. Pasteur du désir du président d'aller prochainement visiter les laboratoires d'où sortent d'aussi belles découvertes. Le Figaro confirme qu'à partir du 1er janvier 1895, Paris et les départements seront approvisionnés de vaccin. La production sera, en effet, très largement suffisante et tous les enfants de France atteints de diphtérie pourront être soignés. Le sérum sera donné gratuitement.

Le Journal des Débats signale une scission qui est sur le point de se produire entre les anarchistes.

Les anarchistes réfugiés à Londres, et qui sont de 1500 à 2000, préconisent non plus seulement le communisme, mais le collectivisme. Ils voudraient que les compagnons parisiens pénétraient dans les syndicats ouvriers pour y convertir les chefs à leurs idées, mais les compagnons parisiens se montrent hostiles à cette tactique. Ils déclarent qu'ils préfèrent rompre plutôt que de subir l'influence des anarchistes de Londres, bien plus collectivistes que communistes, et se proclament, quant à eux, des libertaires, des individualistes absolus.

Les individualistes accepteront-ils les propagandistes par le fait? Leur chef, le compagnon Georges, déclare ce mode d'action inutile, mais il croit qu'il y aura encore « des fous », des fanatiques qui se suicideront sans résultats pour la cause de l'émancipation humaine.

Quant à faire une révolution, les individualistes ne le désirent même pas, en ce moment du moins. A quoi bon? disent-ils, elle ne profiterait qu'aux socialistes, qui instaureraient

un gouvernement plus tyrannique encore que le gouvernement actuel.

Allemagne. — Il y a eu des débats tumultueux, jeudi, au conseil municipal de Berlin, à propos de la discussion de la proposition des socialistes réclamant la journée de huit heures. Le tumulte atteignit son comble, lorsque le conseiller socialiste Stadhagen se précipita vers le bureau, qu'il invectiva, parce que, disait-il, il avait laissé la majorité insulter ses amis politiques. La majorité indignée cria : « A le porte ! » Il fallut l'intervention des huissiers pour empêcher des voies de fait.

On se souvient du retentissant procès du banquier Hugo Löwy, condamné à de longues années de réclusion, à cause de ses escroqueries à Vienne, Paris et Berlin. Cet individu, qui avait réussi à cacher l'argent volé, vient de s'en servir pour s'échapper de la maison centrale. On assure qu'il a donné 25,000 francs au gardien chef qui, avec lui, s'est réfugié en Russie.

Belgique. — La ligue libérale (libéraux modérés) refuse d'accepter les conditions proposées par les ouvriers pour les ballottages de dimanche à Bruxelles, c'est-à-dire l'engagement pour les libéraux de soutenir le suffrage universel pur et simple pour les élections provinciales et communales et de repousser tous les droits protecteurs réclamés par le gouvernement.

L'abbé Lemire, député socialiste d'Hazebrouck, a fait à Courtrai une conférence au cercle catholique.

Cinq rois pour un royaume

M. Emilio Castelar conte l'anecdote suivante dans un article de la Nouvelle Revue Internationale :

« Les divers représentants des dynasties royales ressemblent à des fragments d'un soleil pulvérisé par quelque cataclysme ; tandis qu'autrefois le roi apparaissait comme la cime unique d'une pyramide s'élevant jusqu'au ciel, les rois, aujourd'hui, pullulent. »

On raconte qu'en un de ces bals magnifiques que donna le maréchal de Mac Mahon à l'occasion de l'Exposition de 1878, la reine Isabelle II de Bourbon rencontra le roi Amédée 1er de Savoie et l'invita, avec la bonté qui lui est naturelle, à venir la voir en son palais. Amédée 1er, flatté de tant d'amabilité de la part de cette reine qu'il avait remplacée, se dirigea vers l'Arc de l'Etoile, dont le palais de la reine détronée est voisin ; en entrant, il croisa le duc de Montpensier, qui sortait, le duc qui avait lui-même, non sans quelque raison, prétendu au trône d'Espagne et auquel, lui, Amédée, avait enlevé la couronne. A peine avait-il entamé la conversation avec sa royale hôtesse, qu'un jeune homme entra, fier et plein d'assurance, qu'Isabelle présentait : « Mon cousin, don Carlos ! » Ainsi donc, chez cette reine qu'il avait détronée, Amédée rencontrait le prince français auquel il s'était substitué et cet autre roi d'Espagne contre les troupes duquel il avait si énergiquement combattu !

Mais sa stupéfaction fut à son comble quand l'huissier, d'une voix retentissante, annonça : « Son Excellence M. le marquis de Molins, ambassadeur de Sa Majesté Alphonse XII, roi d'Espagne ! » Cinq rois d'Espagne réunis ou représentés en même temps dans un même salon ! C'en était trop. En proie à une émotion extraordinaire, Amédée prit son chapeau, salua et se retira. »

l'attitude, si touchante et si fière tour à tour, de Mlle Andrimont, et l'habile sincérité d'Armand, car elle se rendait bien compte qu'il avait su tirer parti de la vérité pour améliorer sa cause. Elle dit tout : la beauté de Lucie, son originalité et sa grâce, et combien il était aisé de comprendre qu'un homme tombât amoureux d'elle.

Elle expliqua l'impossibilité où elle se trouvait d'obtenir qu'Armand renoncât à voir sa parente, et l'avantage qu'il y aurait à attirer celle-ci et à lui procurer les occupations et les plaisirs du monde, dérivatif puissant à un caprice, peut-être à peine né. Elle s'animait, se passionnait pour son œuvre, le sang aux joues, les yeux brillants, elle était admirable à voir ardente à la défense de son bonheur menacé. Le marquis l'écoutait en silence, très attentivement, car le problème lui paraissait curieux à chercher, et, s'il se pouvait, à résoudre. Quand Mme de Fontenay eut terminé son récit et son explication, il dit :

— J'ai connu autrefois le père de cette jeune fille. Il y a longtemps ! J'étais alors chargé d'affaires à La Haye, et M. Andrimont, qui était encore garçon et qui se nommait Van Andrimont, à bon droit, ce qui lui conférait la particule, menait une existence fort dissipée. Il appartenait à une très ancienne famille d'armateurs d'Amsterdam. Son père lui avait laissé une grande fortune et une très importante maison de commerce. C'était le prince de la jeunesse, à cette époque, et il avait tout ce qu'il faut pour être incontesté : une remarquable vigueur, beaucoup d'audace, et une inépuisable générosité. Au train dont il marchait, il ne devait pas tarder à se ruiner. C'est vraisemblablement pendant un séjour, fait à Paris pour ses plaisirs, qu'il rencontra la sœur de Mme de Fontenay, la mère de votre mari, et se fit aimer d'elle. Il était assez beau pour qu'on excusât la jeune fille de l'avoir épousé contre le gré des siens. Il avait une taille de cuirassier et la plus belle carnation de blond qu'on pût imaginer. Ces galards-là, quand ils se décident à cesser les folies pour s'adonner aux entreprises sérieuses, font des soldats et des colons merveilleux, car ils sont pleins d'ingéniosité et ne craignent ni Dieu ni diable. Le mauvais de l'affaire, c'est quand ils se marient. D'après ce que vous m'avez dit, la jeune fille paraît tenir du père un esprit fantasque et de la mère un caractère ferme. En se servant de l'un et de l'autre on pourrait peut-être arriver à tirer quelque chose

Chronique suisse

Service des recouvrements avec l'Italie. — L'administration des postes italiennes a donné à ses bureaux les instructions suivantes :

« Les valeurs à recouvrer, protestables ou non, provenant de l'étranger et portant une des formules : « Payable en or, en argent, en numéraire ou en monnaie métallique » doivent être exclusivement encaissées en ces espèces de monnaie et les bureaux de poste doivent considérer comme refus de paiement les offres de paiement en papier. Dans ce cas, les valeurs doivent être protestées si le protêt en a été demandé ou sont renvoyées à l'origine comme les autres valeurs non recouvrées. »

Par contre, les valeurs, protestables ou non, dépourvues des susdites formules sont également présentées aux débiteurs pour en avoir le paiement en numéraire, mais si ceux-ci déclarent vouloir s'acquitter en papier-monnaie, les bureaux de poste doivent accepter ce genre de paiement et convertir en or les sommes encaissées, sous déduction du prix du change au cours du jour. »

Brevets d'invention. — Retrait des modèles à dépôt permanent. — Les modèles de cette catégorie (à l'exception de ceux qui concernent des armes à feu portatives) peuvent être réclamés par les déposants, durant le cours de la quatrième année à partir de la date d'expiration du brevet.

Lorsque la demande lui en sera faite, le bureau retournera franco les modèles d'un poids inférieur à 3 kilog., moyennant le paiement anticipé d'une taxe de réexpédition de 1 franc par brevet pour la Suisse et de 3 frs. pour l'étranger. Le bureau ne se charge pas de la réexpédition des modèles pesant plus de 3 kilogrammes.

Les demandes et les taxes de réexpédition qui parviendraient avant ou après la quatrième année ne pourront être prises en considération. Une exception est faite pour les brevets qui, à la date du présent avis, ont déjà atteint le terme de la quatrième année. Il est accordé un délai spécial échéant le 31 décembre 1894 pour le retrait des modèles de ces brevets.

Méfiez-vous ! — Le public est mis en garde contre les agissements d'un nommé A. Stussli, 2, rue du Paradis, à Nice, qui se dit agent d'un prince Demidoff, propriétaire d'un château et de deux fabriques de savon dans les environs de Nice, et qui offre, par la voie des journaux, des places alléchantes moyennant le dépôt préalable d'un cautionnement de 4000 fr.

Tribunal fédéral. — Nous avons dit que le Tribunal fédéral devait statuer cette semaine sur le recours Aeschlimann, l'employé du J.-S. blessé à Mönchenstein, puis atteint dans son système nerveux après Zollikofen. Le Tribunal lui a adjugé le revenu de 10,000 francs, 1000 francs pour frais de traitement, et le bénéfice d'une révision du jugement si son état s'aggrave. A un sieur Steiger, devenu boiteux après Zollikofen, qui réclamait 30,000 francs, et auquel les tribunaux bernois en avaient accordé 13,000, le Tribunal a maintenu l'indemnité jugée suffisante par les tribunaux bernois.

Nouvelles des cantons

ZURICH. — Sept associations d'ouvrières et de dames du canton de Zurich ont adressé au Grand Conseil une pétition relative à la loi

sur les débits de boissons, actuellement en discussion. Elles résument leurs revendications dans les proportions suivantes :

1. Protection des servantes : a) Il doit être défendu aux jeunes filles de moins de vingt ans d'exercer la profession de servantes d'auberge ; b) la journée de travail des servantes d'auberge ne doit pas être prolongée au-delà de onze heures du soir ; c) huit heures de repos, sans interruption, par vingt-quatre heures ; d) un congé de six heures consécutives par semaine ; e) congé le dimanche matin jusqu'à onze heures ; f) les dispositions légales doivent être affichées dans les débits.

2. Protection de la famille : a) Défense aux enfants de moins de seize ans de fréquenter les débits de boissons dans les villes sans être accompagnés ; b) les boissons à emporter ne doivent pas être remises à des enfants de moins de seize ans dans les salles à boire, ni plus tard qu'à la nuit tombante ; c) interdiction des bals publics en dehors des jours fixés par la loi ; d) introduction d'une heure légale pour la fermeture des débits (Polizei-stunde) ; e) réduction du nombre des débits ; f) application plus rigoureuse de la loi sur les débits de boissons.

BALE-VILLE. — Le Grand Conseil de Bâle-Ville va jouer aux quilles ! Un aubergiste du Petit-Bâle, M. Rober, possède un superbe jeu de quilles. Un voisin s'est plaint du tapage nocturne, a pétitionné aux autorités et la commission des pétitions lui donné raison. Mais le Grand Conseil doit prononcer en dernier ressort, et, pour lui prouver que les réclamations du voisin ne sont pas fondées, M. Rober a invité ses membres à une grande partie, qui aura lieu la semaine prochaine.

TESSIN. — La commission législative a décidé de recommander à l'acceptation du Grand Conseil les deux projets de loi du Conseil d'Etat concernant l'introduction d'un système d'impôts cantonaux et communaux progressifs, ainsi que la révision de la Constitution pour la réintroduction du jury sous forme d'échevins.

GENÈVE. — Sérum antidiphthérique. — Le bureau de salubrité de Genève, et tout particulièrement M. Massol, chef du laboratoire de bactériologie, se sont depuis quelque temps déjà occupés de procurer au corps médical du sérum antidiphthérique du Dr Roux. Grâce aux relations personnelles de M. Massol avec M. le Dr Roux, les démarches faites pour obtenir l'envoi d'un cheval immunisé ont rapidement abouti et le bureau de salubrité sera prochainement en mesure de fournir du sérum antidiphthérique aux médecins.

Chronique neuchâteloise

\* Grand Conseil. — Les électeurs radicaux du collège des Verrières-Bayards ont désigné comme candidat au Grand Conseil, pour l'élection qui au lieu dimanche, M. Camille Hainard, agriculteur aux Bayards. Il s'agit, comme on sait, du remplacement de feu Charles Lambelet, député radical.

\* Enseignement primaire. — Le Conseil d'Etat a accordé à M. Fritz Burkhalter, instituteur au Locle, le brevet d'aptitudes pédagogiques.

\* Eglise nationale. — Le Conseil d'Etat a validé la réélection de M. Léon Juillerat comme pasteur de la paroisse de Travers.

Elle lui répondit par une affectueuse pression de main, et, silencieusement, pendant quelques instants, elle laissa couler ses larmes, sentant peu à peu le foyer dévorant qui était en elle, s'apaiser et s'éteindre. Quand elle reprit son calme :

— Ne me jugez pas sur la faiblesse que je viens d'avoir devant vous, dit-elle gravement. C'est votre bonté qui a détendu les ressorts de mon caractère. Mais j'ai de la volonté et de l'énergie. Je l'ai prouvé et je le prouverai encore. C'est que je sens bien l'importance de la lutte entreprise par moi et quelle en peut être la conséquence. Vous me l'avez dit, la première fois que je vous ai consulté, j'aurais été plus prudente peut-être en fermant les yeux, mais cela m'a été impossible. J'ai éclairci la situation. A l'heure présente, il n'y a de doute pour aucun des partis en présence. Il n'est plus possible de reculer. Et le put-on encore, que je ne le voudrais pas. Vous voyez à quel point je suis déterminée. Je vous l'ai déclaré en réponse à vos sages paroles : Avec moi point de partage. Ce sera tout ou rien. Je ne suis plus à l'âge où une femme recommence sa vie, et, d'une tendresse perdue, se console par une nouvelle tendresse. Armand ne peut, ne doit être, pour moi, que le dernier amour, je le défendrai comme ma propre vie. Ceci excuse, n'est-ce pas, les quelques larmes que je viens de répandre, car c'est sur moi-même que je pleurais.

— Vous n'aurez pas à pleurer, ma chère Mina, dit le marquis, vous avez affaire à un honnête homme. Il aura suffi de monter à Armand qu'il s'engageait dans une mauvaise voie, pour le faire revenir sur ses pas. Il contribuera, de lui-même, à son sauvetage, et, de cette épreuve, votre bonheur sortira plus assuré.

— Je le souhaite, répondit Mme de Fontenay avec un sourire, mais voilà que je vous trouve maintenant trop optimiste : voyez comme je suis difficile à satisfaire !

M. de Villenoisy se leva et baisa galamment la main de la comtesse :

— Quand je vous vois et quand je vous entends, comment ferais-je pour n'avoir pas bon espoir ? Vous triompherez. Et je vous rappelle que vous me trouverez prêt à vous y aider de toutes les manières.

(A suivre).

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 34

DERNIER AMOUR

PAR

Georges Ohnet

Alors, ne pouvant arriver à comprendre son attitude, il se décida à en demander l'explication.

— Vous me semblez, fit-il, disposé à ne point trop vous émuover, et je vous en félicite.

Mina secoua la tête avec mélancolie : — Je ne mérite pas votre approbation, dit-elle. Ne croyez pas que j'aie sur moi assez de puissance pour dominer ma fureur ou dominer mon désespoir, si j'avais lieu d'être furieuse ou désespérée... Pour le présent, tout est expliqué, et, avec des apparences coupables, il n'y avait rien que d'innocence... Mais reste l'avenir, et voilà ce qui est gros de menaces !

— Ah ! ah ! Aïnsi, en ce moment, le ciel est rassuré, résuma le marquis. Mais au lointain se massent des nuages noirs... Et bien ! ma chère, c'est déjà quelque chose que d'avoir du temps devant soi pour prendre ses mesures... Encore faut-il savoir les prendre...

— Avant désiré-je vous demander un conseil.

— Aussitôt, mettez-moi au courant de la situation.

Alors la comtesse, avec une émotion qui redevenait plus vive à mesure qu'elle développait les péripéties de ces trois jours, si pleins pour elle de soucis et d'angoisses, raconta à son vieil ami ses entretiens avec l'agent, sa visite à Neuilley, et son entretien avec Armand, dépeignant avec une entière franchise

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Chronique locale

\* Gymnastique. — On nous écrit :

La Société fédérale de gymnastique du Grütli a inauguré son emplacement dimanche dernier par un concours local, avec le concours de la Fanfare du Grütli, toujours bien dévouée.

Le temps était splendide ; beaucoup de personnes se sont rendues sur la place de fête et ont pu se rendre compte du développement de la section.

Aussi venons-nous faire un appel à tous les jeunes gens désireux de pratiquer l'art de la gymnastique ; ils seront reçus chez nous très sympathiquement.

N'oublions pas de remercier sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à la réussite et à enrichir le pavillon des prix.

Voici les listes du concours :

Engins

- 1. Christinat, Henri
2. Feller, Charles
3. Blaser, Christian
4. Lamarche, Arthur
5. Grossenbacher, Albert
6. Grandjean, Charles
7. Venner, Albert
8. Spengler, Charles
9. Sonntag, Charles
10. Ducommun, Arnold
11. Lamarche, Vital
12. Derendinger, Jean
13. Simonnet, Alois
14. Hantschy, Jean
15. Benguerel, Numa
16. Burnier, Emile
17. Emisegger, Jacob
18. Klieber, Auguste
19. Kroneck, Jean
20. Blattner, Gottfried
21. Roth, Jacob

Spéciaux (saut)

- 1. Monney, Louis
2. Andreoli, Joseph
3. Lamarche, Arthur
4. Grossenbacher, Albert

Spéciaux (reck)

- 1. Monney, Louis
2. Lamarche, Arthur
3. Feller, Charles

Spéciaux (lutte)

- 1. Monnier, Henri
2. Tschappat, Charles
3. Monney, Louis
4. Andreoli, Joseph
5. Blattner, Gottfried
6. Emisegger, Jacob

Nationaux

- 1. Tschappät, Charles
2. Monney, Louis
3. Andreoli, Joseph
4. Grossenbacher, Albert
5. Grandjean, Charles
6. Emisegger, Jacob
7. Kleiber, Auguste
8. Simonnet Alois
9. Feller, Charles
10. Lamarche, Arthur
11. Dubois, Edouard
12. Roth, Jacob
13. Blattner, Gottfried
14. Spengler, Charles
15. Agostini, Battista
16. Neuschwander, Nicola
17. Benguerel, Numa
18. Lamarche, Vital
19. Hantschy, Jean
20. Ducommun, Arnold
21. Kroneck, Jean
22. Ratzberger, Gottfried
23. Derendinger, Jean
24. Burnier, Emile

\* Jeunes Commerçants. — Faisant suite à notre précédent communiqué, nous avons le plaisir de vous annoncer que la date d'ouverture des cours a été fixée au lundi 22 courant.

Les cours auront lieu aux heures suivantes :

Lundi, de 8 1/2 à 9 1/2 heures : Allemand inférieur. — De 9 1/2 à 10 1/2 heures : Comptabilité.

Mardi, de 8 1/2 à 9 1/2 heures : Droit commercial. — De 9 1/2 à 10 1/2 heures : Machine à écrire.

Mercredi, de 8 1/2 à 9 1/2 heures : Anglais supérieur et calligraphie. — De 9 1/2 à 10 1/2 heures : Anglais inférieur et sténographie.

Jeu, de 1 à 2 heures : Bibliothèque.

Vendredi, de 8 1/2 à 9 1/2 heures : Allemand moyen et italien. — De 9 1/2 à 10 1/2 heures : Allemand supérieur et français.

Tous les jeunes gens qui désirent participer à l'un de ces cours sont invités à se rencontrer, chaque soir, à 8 heures et demie, au local, rue de la Serre, n° 49, où de plus amples renseignements leur seront donnés.

LE COMITÉ.

\* Conférence. — Nous attirons l'attention de toutes les personnes qui s'intéressent aux efforts tentés pour réprimer le fléau de l'alcoolisme à la conférence que M<sup>lle</sup> Gray donnera mardi prochain, 23 octobre, à l'Amphithéâtre du Collège primaire. M<sup>lle</sup> Gray n'appartient ni à la Croix-Bleue ni à la Ligue

antialcoolique, mais elle n'entend faire concurrence ni à l'une ni à l'autre de ces deux associations qui ont fait leurs preuves ou qui les feront ; elle voudrait arriver à fonder en notre ville une loge de l'Ordre des Bons Tempeliers dont elle exposera les principes. (Communiqué.)

\* Bienfaisance. — La Direction des finances a reçu avec reconnaissance la somme de fr. 900 de la famille de Mme Bourquin-Kunz précédée, en mémoire de leur vénérée mère.

Cette somme a été affectée aux institutions suivantes :

- Fr. 100 à l'Hôpital.
100 à l'Etablissement des jeunes filles.
100 à l'Etablissement des jeunes garçons.
100 au Dispensaire.
100 à la Crèche.
100 à la Société des Amis des pauvres.
100 à la Bonne-Oeuvre.
100 aux Soupes scolaires.
100 aux pauvres de l'Eglise allemande. (Communiqué.)

— Comme l'année précédente, la Société de couture de l'Eglise nationale a reçu, avec une vive reconnaissance, de M. Aug. Burdet, une pièce de flanelle de coton. (Communiqué.)

— Le Comité de la Bonne-Oeuvre a reçu avec une vive reconnaissance par l'entremise du Bureau communal, le beau don de 100 francs, de la famille de Mme Bourquin-Kunz, en souvenir de leur regrettée mère. (Communiqué.)

— La Société des Amis des Pauvres a reçu avec une vive reconnaissance, par l'entremise de la caisse communale, le beau don de cent francs, de la famille de feu Madame Anna-Marie Bourquin née Kunz, leur bien-aimée mère, belle-mère et grand-mère. (Communiqué.)

Que cette famille veuille bien agréer nos sincères remerciements. (Communiqué.)

Dernier Courrier et Dépêches

Zurich, 19 octobre. — Dans l'assemblée de délégués, les 10 et 11 novembre à Soleure, de la Société fédérale de gymnastique, on fixera le lieu de la fête en 1897, et surtout on étudiera un autre système pour la distribution des couronnes qui seront en outre réduites.

Berne, 19 octobre. — La grande commission pour la réorganisation militaire, qui s'est réunie hier, a interrompu ses travaux. Jusqu'ici elle n'a pas été dans le cas de formuler des conclusions.

Berne, 19 octobre. — Le Conseil fédéral attire l'attention des gouvernements du nord-est de la Suisse sur les dangers qu'il y a à accepter de la monnaie divisionnaire d'argent n'ayant pas cours légal et rend attentif sur l'article 10 de la loi sur les fabriques, par lequel aucun ouvrier n'est tenu d'accepter de la monnaie n'ayant pas cours légal en Suisse.

Berlin, 19 octobre. — Le Conseil des ministres a adopté ce matin le principe d'une loi restreignant la liberté de la presse, ainsi que la suppression des hommes de paille comme rédacteurs reponsables.

Agence télégraphique suisse

Zurich, 20 octobre. — Le Comité central du Grütli, le Comité fédéral de la Fédération ouvrière et le Comité du parti socialiste suisse, adressent aux ouvriers suisses un appel commun contre le Beutezug.

Paris, 20 octobre. — Tous les journaux font l'éloge du tsar. L'Eclair dit que l'ambassade de Russie a observé un multisme complet pendant toute la soirée d'hier. Le silence lui paraît de très mauvais augure.

— La Petite République dément que les députés socialistes aient ouvert des négociations pour la formation d'un groupe parlementaire international à la suite des élections belges.

— La Finanzia News, parlant de l'éventualité de la disparition du tsar, dit qu'il n'y a pas de motifs d'inquiétude pour le marché financier, attendu que le tsarevitch suivra la même politique pacifique que son père.

Londres, 20 octobre. — Le Times, commentant les différentes phases du conflit japonais, dit qu'il croit que le moment est arrivé où une intervention européenne serait utile et même nécessaire. 30,000 soldats chinois sont arrivés à Tien-Tsin. Des renforts considérables de cavalerie vont être envoyés à King-Tschen.

Rome, 20 octobre. — Les journaux français, commentant la dépêche de M. Crispi à M. Ricordi, n'ont pas caché leur scepticisme à l'égard des ouvertures faites par une puissance appartenant à la Triple alliance.

La Riforma dit à ce sujet que les alliances ne sont pas éternelles, mais que leur durée devient d'autant plus probable que les raisons qui les ont fait conclure persistent.

Pour supprimer l'effet, il faut faire disparaître la cause. Du reste, il est inutile de parler d'une alliance avant qu'elle soit arrivée à son terme.

Livadia, 20 octobre. — Tout espoir est abandonné. La maladie dont souffre le tsar est le mal de Bright. Les symptômes les plus alarmants se sont développés depuis trois jours avec une rapidité foudroyante. On attend la fin d'un instant à l'autre.

Extrait de la Feuille officielle

Concordats

Homologation de concordat

Paul Gosteli, négociant en broserie, à Neuchâtel. Date de l'homologation : 4 octobre 1894. Commissaire-surveillant : Ernest Strittmatter, avocat, à Neuchâtel.

Tutelles et curatelles

La justice de paix du cercle de La Sagne, siégeant comme autorité tutélaire, a prononcé l'interdiction de Dorvald-Constant Maire, originaire de La Sagne, actuellement en pension à Savagnier.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 19 octobre 1894

Recensement de la population en janvier 1894 : 1894 : 29,642 habitants, 1893 : 28,435 Augmentation : 1,207 habitants.

Naissances

Brunisholz, William-Albert, fils de Rudolf et de Anne-Maria née Kohler, Bernois.

Promesses de mariage

Henry, Fritz-James, horloger-repasseur, et Jacot, Marthe-Esther, horlogère, tous deux Neuchâtelois.

Mariages civils

Weiss, Alfred-Emile, serrurier, Neuchâtelois, et Maurer, Adèle-Emma, tailleur, Bernois.

Hamm, Paul, remonteur, Alsacien, et Franc, Adrienne-Julia, horlogère, Neuchâteloise.

Bulletin de droit usuel.

Droit civil. — Droit administratif. — Droit commercial et industriel. — Droit pénal. — Procédure. — Lois spéciales.

F. A. — D'après l'art. 764, le juge de paix est tenu d'apposer d'office les scellés, lorsqu'une succession en ligne directe n'a point été acceptée dans les trois jours, cas échéant où tous les héritiers sont domiciliés dans le pays. Il n'y a pas lieu à apposition de scellés après le décès de la femme, quand le mari est survivant. Les scellés sont levés quand la succession a été acceptée définitivement. Quelquefois ils sont levés avant cette époque ; dans ce cas l'apposition des scellés est remplacée par la nomination d'un curateur d'office à la masse.

P. R. — La convention par laquelle le vendeur se réserve la propriété de la chose vendue jusqu'au paiement du prix de vente est licite ; mais elle n'emporte point constitution d'un droit de gage, et partant la poursuite en paiement du prix de vente ne peut s'opérer par la voie de la réalisation de gage.

Un locataire. — L'art. 276 dispose que le bailleur est tenu de délivrer la chose dans un état approprié à l'usage pour lequel elle a été louée, et de l'entretenir en cet état pendant toute la durée du bail.

C. A. L. — Les causes sont : l'adultère, s'il ne s'est pas écoulé plus de 6 mois depuis que l'époux offensé en a eu connaissance ; l'attentat à la vie, les sévices ou injures graves ; la condamnation à une peine infamante ; l'abandon malicieux, lorsqu'il dure depuis deux ans et qu'une sommation judiciaire fixant un délai de six mois pour le retour est restée sans effet ; l'aliénation mentale, lorsqu'elle dure depuis trois ans et qu'elle est déclarée incurable. Au cas où il n'existe aucune des causes déterminées, le divorce peut néanmoins être prononcé s'il résulte des circonstances que le lien conjugal est profondément atteint. L'action doit être portée devant le tribunal du domicile du mari. La demande et le jugement doivent être rendus publics en la manière usitée pour la publication des actes judiciaires, sous peine de nullité à l'égard des tiers.

De ST. GEORGES.

Il sera répondu par la voie du Bulletin à toutes les questions posées par lettre à M. de St Georges, Bureau de l'Impartial. Pour réponse particulière joindre 50 centimes en timbres-poste.

LA SUISSE

Pays très pittoresque aimable, hospitalier, Pays délicieux où le touriste trouve Un accueil souriant et flatteur qu'il apprécie... Et partout du Congo, le fin savon Vaissier. Comtesse de Guegon, au savonnier parisien.

BANDAGES pour toute espèce d'hernies, illicites vés avec garantie aux prix de fabrique ; Dr KRUSI, fabr. de bandages, à Gais (Appenzell). 8274-11

Perret & Cie

Banque et Recouvrements

Métaux précieux.

Usine de dégrossissage d'or et d'argent.

Chaux-de-Fonds, le 20 octobre 1894.

CHANGES

Nous sommes aujourd'hui acheteurs en compte courant, ou au comptant moins 1/8 % de commission, de papier valable sur :

Table of exchange rates for various locations including London, France, Belgium, Germany, Italy, and Switzerland, listing rates for different terms and currencies.

VALEURS

Table of financial values including actions and obligations for various banks and companies like Banque commerciale neuchâtel, Crédit foncier neuchâtelois, etc.

Achat et Vente de Fonds Publics, valeurs de placement actions, obligations, etc. Encaissement de coupons. Achat de lingots or et argent. Vente de matières d'or et d'argent à tous titres et de toutes qualités. — Or fin pour doreurs. Prêts hypothécaires. Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Étranger. 10220

Pilules Laxatives Universelles



Remède très efficace et particulièrement recommandé contre la constipation habituelle, les embarras gastriques et les affections du tube digestif ; elles sont souveraines dans les maladies du foie, comme antibilieuses et anti-glaireuses, et dans tous les cas où une purgation douce et prolongée est indispensable. On les emploiera également avec succès comme dépuratif. Se trouvent dans toutes les pharmacies à La Chaux-de-Fonds et au Locle. 2588-38 Prix de la boîte : Fr. 1.

Drap de dames, Cheviots en noir, bleu et couleurs modernes. Robes de dames en pure laine, le mètre de 1.45 à 4.45. Flanelles de coton et de laine, Oxfords, Toiletries en couleurs, depuis 35, 45, 55 à 65 c. le mètre. — Echantillons de toutes nos étoffes pour dames et messieurs franco. GETTINGER & Cie, ZURICH.

Maladies de poitrine.

M. le Dr Ruff, méd. d'Etat-major à Möhringen, écrit : « Depuis le peu de temps pendant lequel j'ai observé jusqu'à ce jour les effets de l'hématogène du Dr-méd. Hommel, j'ai reconnu ses heureux résultats pour la guérison d'une manière si indubitable que je place votre préparation au premier rang parmi tous les toniques. J'ai obtenu en particulier des succès éclatants dans le cas d'un homme de 58 ans dont la santé s'était tout à fait délabrée en suite d'un catarrhe chronique des bronches avec les symptômes les plus alarmants ; aujourd'hui après quatre semaines cet homme ne toussait presque plus et a repris son teint naturel. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 13

F. JELMOLI, dépôt de fabrique, Zurich. Etoffes de meilleure fabrication pour messieurs et dames, noires et couleurs, depuis 75 c. à 14 fr. le mètre. Toilerie dep. 28 c. le m. Couvertures de lit et bétail de 1 fr. 55 c. à 29 fr. De quels articles désirez-vous échantillons franco ?

### BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 20 Octobre 1894

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, mais 1/2% de commission, de papier bancaire sur :

	Esc.	Cours
Chèque Paris	2 1/2	99.35 1/2
Court et petits effets longs	2 1/2	99.35 1/2
3 mois) acc. françaises	2 1/2	110.02 1/2
3 mois) min. fr. 3000	2 1/2	100.07 1/2
Chèque min. L. 100	2 1/2	95.13 1/2
Court et petits effets longs	2	95.12
3 mois) acc. anglaises	2	95.16
3 mois) min. L. 100	2	95.14 1/2
Chèque Berlin, Francfort	0	123.40
Court et petits effets longs	0	123.40
3 mois) accept. allemandes	0	123.60
3 mois) min. M. 3000	0	123.75
Chèque Gènes, Milan, Turin	0	91.70
Court et petits effets longs	0	91.70
3 mois) 4 chiffres	0	91.80
3 mois) 4 chiffres	0	91.90
Chèque Bruxelles, Anvers	0	99.95
2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	0	100.10
Mon acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	0	99.95
Chèque et court	0	208.20
2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	0	208.40
Mon acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	0	208.20
Chèque et court	0	209.20
Petits effets longs	0	209.20
2 à 3 mois, 4 chiffres	0	202.40
Jusqu'à 4 mois	3 1/2	pair
Billets de banque français	net	99.82 1/2
» » allemands		123.80
» » russes		201.75
» » autrichiens		25.00
» » anglais		91.40
» » italiens		100.-
Napellons d'or		25.75
Reverains		24.66
Pièces de 20 mark		24.66

## AVIS HERNIES

Guérison radicale par les bandages perfectionnés et le tonique anti-herniaire de **CH. HELVIG** breveté, 2 Médailles d'Or

MAISON FONDÉE EN 1840

Bandages pour contenir les hernies réductibles, quels qu'en soient l'espèce, le volume et l'ancienneté. Traitement facile à suivre. Vu les formalités qu'il y a à remplir pour l'entrée des marchandises en Suisse, M. HELVIG prévient qu'il fera l'application de ses nouveaux bandages à MORTEAU, Hôtel du Commerce, samedi 24 Novembre. (n-8721-x) 13372-6

### MALADIES DES YEUX

Consultations du Dr VERREY, rue Léopold Robert 47, à la CHAUX-DE-FONDS, tous les MERCREDI de 3 à 6 heures après midi. 5729-59

### Rez-de-chaussée à louer

Tout le rez-de-chaussée de la maison rue du Parc 89, à la Chaux-de-Fonds, est à louer pour St-Martin 1894 ou pour époque à convenir. Ce rez-de-chaussée qui comprend six chambres avec cuisines et grandes dépendances, conviendrait à des personnes sérieuses désirant ouvrir une pension. A louer également de beaux appartements de 2, 3 et 4 pièces, à des prix modérés. Maisons d'ordre et quartier tranquille. S'adresser à M. P.-G. Gentil, gérant d'immeubles, rue du Parc 83. 13370-6

### Tourbe malaxée

En magasin: Tuiles, Briques, etc., de la maison Gilardoni, à Altkirch. — S'adresser à M. J. Schneider, rue du Premier Mars 4. 12985-19

## EXPOSITION CHAPEAUX MODÈLES

Pendant 48 heures seulement d'un joli choix de **CHAPEAUX MODÈLES** (H-6383-c) Grand choix de riches rubans, dernière nouveauté; 13369-1 Velours, surah et magnifique peluche soie, à fr. 2.25 et 2.50 le mètre. Grand choix de CHAPEAUX feutre, brodés, depuis 80 ct. Spécialité de coupons en rubans et grand choix de voilettes et dentelles en tous genres. Magnifique bijouterie achetée sur place chez **Madame Bonardi**, Rue de la Demoiselle 58.

## Escargots d'Amez-Droz

sont arrivés. Unique renommée. Seul dépositaire pour la Chaux-de-Fonds. M. ERNEST DREYFUS, rue de la Promenade 11, 13045-1

**Appartement à louer**  
A louer pour le 11 NOVEMBRE 1894 un beau logement de trois pièces, avec toutes les dépendances, agréablement situé au soleil. Prix très modéré. — S'adresser rue Saint-Pierre 10, au premier étage. 12748-1

## ATELIER DE MÉCANIQUE PAUL HUMBERT-DROZ

81, Rue du Parc CHAUX-DE-FONDS Rue du Parc 81.  
Pincés en bronze et fonte pour machines et tours de Monteur de boîtes. SPÉCIALITÉS: Burins à forme pour boîtes à la machine et à la main. — Rouleaux à laminoir plat à forme. Etampes pour boîtes. — Ebauches et Pièces d'horlogerie. — Poinçons et Assemblages. Outillage pour graveur. Rhabillages d'outils. 13029 Ouvrage soigné et garanti.

## JUS - JUS - JUS

Jus de réglisse, 50,000 bâtons sont arrivés  
JUS de réglisse CASSANO.  
JUS de réglisse CASSANO, marque « Etoile ».  
JUS de réglisse BRAZZANO, seul dépôt.  
JUS anisé en aiguilles.

## Droguerie E. Perrochet fils

Rue du Premier Mars 4, Chaux-de-Fonds. 13122

**Mouvements à vendre**  
A vendre à bas prix des mouvements plantés de toutes grandeurs, en ancre et cylindre, remontoir et à clef. — S'adresser à M. Gustave Perrenoud, rue Jaquet-Droz n° 45, la Chaux-de-Fonds. A la même adresse, achat de Montres en tous genres. 9789-3

A remettre, pour cause de santé, une bonne **LITHOGRAPHIE** en pleine activité. Bords du Léman. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 12824-1

**Echappements.** Pour cause de départ, à vendre rue Léop. Robert 78, chez M. S. Hirsch, quelques douzaines échappements 18, 19 et 20 lig. ancre, savonnettes et lèpines 13 et 18 lig., finissages cylindre, trois établis, burin-fixe, machine à arrondir et deux marmottes. 13150-1

**COMESTIBLES**  
Rue Léopold Robert.  
Maison du Grand Hôtel Central.  
SPÉCIALITÉ DE 8765-73

## BOUDIN

### Escargots

Andouillettes de Lyon  
Se recommande, Jules Rossel fils.

**Remontoirs.** On demande à acheter de suite au comptant un carton galonné remontoirs cyl., 19 lig., argent contrôlé, cuvette argent, huit rubis. — S'adresser rue du Progrès 90, au 3<sup>e</sup> étage, à gauche. 13275-2

La BAGUE médico-galvanique **Raspail**  
la seule destinée, par sa composition spéciale, pour décomposer et éliminer les poisons qui circulent sur les nerfs, à rendu de tels services, qu'elle est aujourd'hui recherchée comme le seul remède simple employé avec le plus grand succès contre les névralgies, les affections nerveuses, les rhumatismes, l'intoxication mercurielle, etc.  
Bague simple ou double courant (similor). — Bague blanche double courant, plaquette argent (forte). Prix, 3 fr. — Solidité garantie.  
Seuls dépôts: CHAUX-DE-FONDS, M. Jules BOCH, Objets d'Art; NEUCHÂTEL, M. Pascal Mario, horloger, ou écrire au Dépôt général, M. BRESSLER, à Florissant près Genève qui envoie contre remboursements. 11472-19 Point d'autres dépôts.  
Se méfier des contrefaçons.

**RECOMMANDATION**  
Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant sa profession de **CORDONNIER**  
Ressemellages et raccommodages, ainsi que chaussures sur mesure. Travail soigné. — Guillaume MULLER, cordonnier, chez Mme Robert, Place d'Armes 14. 13259-1

**SCHOCOLAT SUCHARD**  
Médaille à l'Exposition universelle de Chicago. 13020-51

**CAFÉ-BRASSERIE**  
est à remettre de suite ou pour St-Martin, jouissant d'une bonne clientèle et situé à un bon passage. — Adresser les offres par écrit sous initiales L. B. 13042 au bureau de l'IMPARTIAL. 13042-3

**LAIT.** On demande à acheter de suite 30 à 35 litres de lait par jour. — S'adresser au magasin d'épicerie, rue de la Demoiselle 19. 13274-2  
**Boulangerie A. KLOPFENSTEIN**  
12 a, rue de la Demoiselle 12 a.  
TOUS LES JOURS 13068-4  
**Pain de Graham**

**CANTIQUES DE NOEL**  
Pour enfants : Dans l'humble étable. Près du sapin.  
Pour adultes : Hosannah ! Chœur pour voix mixtes ou pour voix d'hommes, à 10 c. la feuille chez **K. GRUNHOLZER**, Alpes 7, Genève  
Chez le même : Le sapin de Noël. Cloches de Noël. Nouvelle édition. 12684-7

**Ecole particulière**  
Mme L. Steiger-Chopard recevait encore quelques élèves de 4 à 7 ans, dans son nouveau domicile, 13187-1  
**68, — Rue de la Demoiselle — 68.**  
Classe d'Apprenties (filles).

**DEMANDE D'EMPRUNT**  
On demande à emprunter de suite, contre bonne garantie, une somme de **10,000 fr.**  
S'adresser à M. F.-A. Delachaux, notaire, rue du Nord 69. 12911-1

**Demande d'AGENT**  
On demande pour le district de la Chaux-de-Fonds, un agent actif pour le placement de divers articles. La préférence sera donnée à une personne déjà introduite auprès de la clientèle. — Adresser les offres avec sérieuses références, sous chiffres A. C. 13262, au bureau de l'IMPARTIAL. 13262-2

**MODES**  
M<sup>lle</sup> Jémima BOREL  
16, RUE DE LA SERRE 16, est de retour de PARIS.  
Elle offre un grand choix de 13172-1

**Chapeaux Nouveautés**  
pour dames et enfants, à des prix excessivement avantageux.  
**Réparations en tous genres**

**M. H. KUPFER**  
de la maison G. PARIS, Tissus en tous genres, à Neuchâtel, visitera son honorable clientèle de la Chaux-de-Fonds, du 21 Octobre au 2 Novembre. 13036  
Domicile: Grand Hôtel Central.

Les personnes qui désirent des **POMMES DE TERRE d'Alsace** peuvent s'inscrire dès aujourd'hui à l'Épicerie N. BLOCH, rue du Marché 1. 13032-3

**COINGS**  
première qualité  
à 2 fr. 50 la caisse de 5 kilos franco.  
à 4 fr. la caisse de 10 kilos franco.  
AUG. MARTIN & Cie, propriétaires, 13277-13 à Ardon (Valais).

**Fabrique suisse de Meubles**

Lits de fer, une place complète. . . . . fr. 84 —	Lits sapin, vernis noyer complets, une place, dep. fr. 117 —
Lits noyer poli, forme Louis XV, tête haute, complets, matelas crin animal, une place . . . . . > 210 —	Lits noyer, poli, Louis XV, deux places, complet, avec matelas crin animal, depuis . . . . . > 248 —
Tables de nuit, sapin, verni noyer . . . . . > 12 —	Tables de nuit, noyer poli, depuis . . . . . > 18 —
Commodes, sapin, verni noyer . . . . . > 40 —	Commodes, noyer poli, depuis . . . . . > 70 —

**JULES PERRENOUD & C<sup>IE</sup>**  
rue Léopold Robert, 42-44 \* CHAUX-DE-FONDS \* rue Léopold Robert, 42-44  
Usine à vapeur à CERNIER 13356-4

Armoire, sapin, verni noyer, deux portes . . . . . fr. 45 —	Armoires, noyer poli, deux portes . . . . . fr. 115 —
Secrétaires, noyer, polis, depuis . . . . . > 175 —	Tables à coulisses, noyer poli, depuis . . . . . > 80 —
Lavabos, sapin, verni noyer, depuis . . . . . > 40 —	Lavabos, noyer poli, depuis . . . . . > 90 —
Toilettes, sapin, verni noyer, depuis . . . . . > 17 —	Toilettes, noyer poli . . . . . > 33 —
Tables rectangulaires, sapin, verni noyer, dep. . . . . > 11 —	Tables rectangulaires, noyer, poli . . . . . > 24 —

Tous ces Meubles fabriqués dans la maison sont d'une exécution sérieuse et irréprochable. — CATALOGUES et DESSINS à disposition.  
→ Médaille à l'Exposition universelle de Paris 1889 ←

Vin rouge de Hongrie  
à 25 c. le litre

# Epicerie Française, GRENIER 12

Vin rouge de Turquie  
à 30 c. le litre

Grand choix de LAINES à TRICOTER, qualité garantie, depuis 2 fr. 25 la livre

**Avis important.** Dès ce jour, il sera fait un escompte de 5 pour cent sur tous les achats payables en espèces le 23 avril et le 11 novembre à partir de 1895, sur présentation du carnet remis à chaque acheteur.

**VENTE AU COMPTANT**

NOTA. - Les prix actuels de tous les articles ne seront pas augmentés.

Aux Magasins de Nouveautés

## LA CONFIANCE

11, rue Léopold Robert CHAUX-DE-FONDS rue Léopold Robert 11.



### Rayon de Confections

Imperméables	excel. manteaux de voyage	Fr. 9 50
Imperméables	en tissu fantaisie, beige et gris	Fr. 12 50
Imperméables	nouveauté, avec grands revers	Fr. 16 00
Imperméables	potondes, avec collets	Fr. 19 50
Pèlerines	nouvelles av. capuchon haute nouveauté, longueur 100 cm	Fr. 12 50
Pèlerines	fantaisie, en tissu épais avec envers	Fr. 19 50
Pèlerines	à capuchon et bretelles, en tissu av. envers	Fr. 19 00
Jaquettes	en cheviotte, grandes manches	Fr. 8 50
Jaquettes	nouvelles en bouclé, forme du jour	Fr. 12 50
Jaquettes	nouvelles en drap uni avec applications	Fr. 25 00
Mantes	en beau tissu cheviotte, belle coupe	Fr. 19 00
Mantes	plus élégantes, joliment garnies	Fr. 25 00
Mantes	en peluche soie, haute nouveauté	Fr. 75 00
Mantes	longues en broché soie, longueur 145 cm.	Fr. 65 00
Rotondes	ouatées, longueur 140 cm, occasion	Fr. 19 00
Collets	en velours du Nord, soie avec broderie	Fr. 55 00
Collets	en velours du Nord, soie doublée surah	Fr. 49 00

Grand choix de Jaquettes et Mantes de peluche soie

### Albert VILLARS

Cours de danse pour demoiselles et messieurs commencent le 29 octobre. Renseignements et inscriptions au magasin de Musique de M. Léopold Beck.

**BRASSERIE GAMBRINUS**  
Rue Léopold Robert. 11805-16\*

TOUS LES JOURS

### Choucroute

Saucisses et Viande de Porc assortie

SAUCISSES DE FRANCFORT

On sert pour emporter.

### Moût d'Auvernier

CAFE - BRASSERIE

**Charles Girardet**  
11, RUE DE L'INDUSTRIE 11.

Tous les jours,

### CHOUCROUTE DE BERNE

avec 13310-1

SAUCISSES DE FRANCFORT

et viande de porc assortie.

On sert pour emporter. Se recommande.

### Café de la Place

### Moût de Neuchâtel

à 70 c. le litre pour emporter.

Tous les jours

### Choucroute de Strasbourg

avec viande de porc assortie.

### Véritables SAUCISSES de Francfort

13071-1 Se recommande, R. Brugger.

### Brasserie Hauert

RUE DE LA SERRE 12 11803-14\*

TOUS LES JOURS

### Choucroute de Strasbourg

avec Viande de porc assortie

Tous les Mercredis soir,

### TRIPES à la Mode de Caen

On sert pour emporter

### Café VAUDOIS

Tous les Samedis soir, à 7 1/2 h.

### Souper aux tripes

Tous les jours 13019-3\*

### Choucroute de Strasbourg

avec Viande de porc assortie.

Saucisses de Francfort.

Se recommande, Georges Laubscher.

### Moût de Neuchâtel

Véritable jus de raisin, à 60 centimes le litre, chez M. S. VALLOTTON, rue du Progrès 85. 13276-1

Les personnes qui désirent encore des

### Pommes de terre d'Alsace

peuvent s'inscrire à l'Epicerie N. Bloch, rue du Marché 1. 13379-6

GRAVIER de jardin de 1re qualité et REGAIN à vendre. — S'adresser à M. Paul Courvoisier, à Mon Repos 11, qui indiquera. 12780-1

### A louer

pour le 11 novembre ou plus tard, suivant convenance, un joli LOGEMENT de 3 ou 4 pièces et dépendances, dans une maison d'ordre occupée par deux ménages. — S'adresser à M. Nicolas Fluckiger, boulevard de la Fontaine 7. 11236

### Epicerie - Laiterie

76, Rue du Parc 76.

Tous les jours LAIT frais. Excellent BEURRE de table et en mottes. Assortiment de Vins et Liqueurs.

3% d'escompte sur les achats payés comptant. 13387-3

Livraison à domicile

**MOUT DE NEUCHÂTEL**

Se recommande L. Pfosy. TÉLÉPHONE

**HOMEOPATHIE**

**complexe**

Pour répondre au désir qui lui a été exprimé M. L. JAQUES, ancien missionnaire, se met à la disposition des malades pour consultations médicales. Il recevra MARDI prochain, 23 Octobre, au LOCLE, Recues n° 106, de 1 h. à 5 heures, et à CHAUX-DE-FONDS, Mercredi prochain 24 Octobre, chez M. Ducommun, rue du Doubs n° 67, de 1 h. à 5 h. du soir. 7779-11

5, Rue du Premier-Mars 5,

Pour cause de départ,

### Liquidation

du Magasin d'ÉPICERIE, VINS & LIQUEURS, SIROPS, vendus aux prix de facture.

L'agencement du magasin et de la cave sont à vendre à des conditions favorables. Le magasin avec appartement sont à remettre pour St-Martin ou plus tard. 12753-1

J. HUMBERT.

Aux fabricants d'horlogerie!

M. SAMUEL LUTHY, fabricant de pierres à Aarberg, se recommande bien comme fournisseur de pierres en tous genres pour l'ouvrage courant et soigné. 12842-3

### Jumelles de théâtre

en tous genres et à tous prix.

Baromètres et Thermomètres

Pèse-liqueurs et Pèse-lait

### LUNETTERIE

fine et ordinaire.

Pince-nez à foyer, etc. etc,

AU 130-39

Grand Bazar de la Chaux-de-Fonds

en face du Théâtre.

anciennement Bazar Wanner

Dès ce jour, le Bureau

### E. MEYER & Cie

est transféré

37, rue Léopold Robert 37

ACHAT & VENTE

Sommes acheteurs au comptant de tous lots de 13285-9

MONTRES or, argent et métal.

M. J. SAUSER, tapissier, rue du Collège 10,

se recommande toujours pour le remontage de literie et meubles. Posage de stores etc. Entreprise de déménagement en ville et au dehors. 13130-2

Epicerie du Grenier 22.

Tous les jours 13386-3

### BEURRE de table.

### Modes-Soieries

Mme Bonardi, rue de la Demoiselle 58, a reçu un grand choix en GANTS de peau Grenoble, 4 boutons, depuis fr. 2 à fr. 2,80 la paire. (H. 6155 C.) 13090-1

58, RUE DE LA DEMOISELLE. 58



profitent à tout MÉNAGE

**Penso.** Une honorable famille de Kalmach (Ct. de Berne), prendrait en pension un jeune garçon de 13 à 14 ans pour apprendre la langue allemande. Prix 150 fr. par an. Vie de famille et bonnes écoles. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 12618-1

Réparations et Polissages de

### MEUBLES

CANNAGES DE CHAISES

PRIX MODÉRÉS

Louis RAIDT, menuisier-ébéniste, rue du Progrès 7. 7667-19\*

### Changement de local

LA

### Société Fédérale de Gymnastique

L'ABEILLE

a transféré son local 13286-2

11, Rue de l'Industrie 11

Modes

### Mme BLATTNER

8, Rue du Progrès 8,

est de retour de PARIS

13202-5

Marriage. Une veuve d'environ 40 ans désire se remarier avec une personne laborieuse; on n'exige pas de fortune, seulement une bonne conduite. — S'adresser sous chiffres L. 2105 M., Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 13273-2

DÉGUSTATION

du CACAO et du CHOCOLAT

KLAUS

dans la Confiserie

G. Rickli Fils

(H-1-J) Rue Neuve. 472-25

Cours pratique de cartonnage

Les personnes désireuses de suivre ce Cours, sont priées de bien vouloir consulter la feuille de renseignements et conditions déposée à la Papeterie A. Courvoisier, Place du Marché 1. 13265-3

**PHOTOGRAPHIE H. REBMANN, CHAUX-DE-FONDS** Spécialité de **GRANDS PORTRAITS** d'après n'importe quelle photographie. Exécution artistique. Installation des plus modernes. — 5 **MEDAILLES**. — **TELEPHONE**.

**MODES**  
**M<sup>me</sup> NARDIN**, Rue du Puits 1  
**Chapeaux modèles**  
 de Paris. 13365-3  
 Chapeaux garnis. - Fouritures de Modes.  
**Gants de peau - Gants d'hiver**  
**Corsets, tabliers, Lainages,**  
**Laines à tricoter** en tous genres,  
**Cravates, Articles pour bébés,**  
 le tout vendu à des prix très  
 avantageux.

Une importante fabrique d'un produit de consommation journalière, demande pour la Chaux-de-Fonds un

**représentant**  
 actif, connu auprès de la clientèle épicière et la visitant régulièrement. — Adresser les offres sous P. H. 13398, au bureau de L'IMPARTIAL.

**EPICERIE - MERCERIE**  
**Rue du Puits 23.**

Assortiment complet de **laine et de coton**, première qualité, vendus au jour.  
**Vins rouges** naturels, à 30 et 40 ct.  
**Vin blanc**, première qualité, à 50 ct.  
**Liqueurs diverses. Tabacs et Cigares.**  
**Fromage de la Sagne. - Beurre frais.**  
**Eufs.**  
 Se recommande **Camille Piqueroz**.

**PLACE VACANTE**

Jeune homme sérieux, au courant de la comptabilité, ayant une bonne écriture, trouverait engagement durable. Entrée de suite. — Adresser les offres avec références et prétentions, sous chiffres X. 6401, à MM. Haassenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.

**On demande à louer**

au centre des affaires, de suite ou plus tard, un **rez-de-chaussée** de deux ou trois pièces, pour bureau. Des locaux attenants à un atelier qui pourrait également être loué, auraient la préférence. — Adresser les offres sous chiffres V. 6402 C., à l'Agence Haassenstein & Vogler, à La Chaux-de-Fonds.

**Bois de chauffage.** A vendre du bon bois pour cartelages, ainsi que de la **TOURBE** excellente. — S'adresser rue de la Ronde 19, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche.  
 A la même adresse, on demande à faire des **voiturages**.

**LOGEMENTS**

A louer pour le 11 novembre 1894 deux jolis logements de 2 et 3 pièces. — S'adresser rue du Progrès 3, au rez-de-chaussée.

**MOUT d'Auvergnier**

à 80 cent. le litre.  
**Vin blanc en bouteille à 90 cent.**, en prenant par 10 bouteilles.  
 Se recommande. 13046  
**L. GABUS,**  
 2, Rue de la Cure, 2.

On achète toujours des chevaux et ânes pour boucher, ainsi que des vaches hors d'usage par suite d'accident. Payé au comptant. — S'adr. à M. E. Schläfli, rue du Puits 23.

**Gabriel GOLZANI, cordonnier**

**RUE DE l'Industrie 15**

Se recommande à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, pour tout ce qui concerne sa profession.

**CHAUSSURES sur mesure en tous genres.**

Ouvrage prompt et soigné. Prix modérés. 13171-9

**CHARCUTERIE COMESTIBLES**

4, rue du Marché 4. 7487-67

Dépôt de **The de Looser & Tobler**, de paquet depuis 30 c.

**CONSERVES en tous genres** des meilleures marques.

**CHARCUTERIE FINE**

Se recommande, **P. Missel-Kunze.**

**A louer de suite**

un APPARTEMENT de deux pièces ou au besoin trois, avec cuisine et dépendances. Prix modéré.  
 Dans la même maison, un LOCAL au rez-de-chaussée, conviendrait pour atelier, entrepôt ou autre. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 40.

**Société du Casino-Théâtre de la Chaux-de-Fonds**

MM. les actionnaires de la Société du Casino-Théâtre de la Chaux-de-Fonds sont convoqués en assemblée générale pour le **Lundi 29 octobre 1894**, à deux heures de l'après-midi, au Foyer du Théâtre.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1° Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1893-1894.
  - 2° Rapport des contrôleurs.
  - 3° Approbation des comptes et de la gestion.
  - 4° Renouvellement partiel du Conseil d'administration.
  - 5° Nomination de trois contrôleurs.
  - 6° Divers.
- La Chaux-de-Fonds, le 17 Octobre 1894.  
 Le Conseil d'Administration du Casino-Théâtre.

11-6400-c 13416-3

**Rien ici-bas**

n'est plus utile, à cette saison, qu'un complet bien chaud, en laine peignée, un pardessus idem, doublé soie, un manteau avec pèlerine, doublé tartare ou flanelle; ou tous ces objets, vous pouvez vous les procurer, au prix unique et maximum de **35 francs**, dans les vastes magasins **J. Naphtaly**, N° 9, Rue Neuve, N° 9, à la Chaux-de-Fonds. Ces habillements peuvent rivaliser avantageusement avec ceux faits sur mesure: même le plus chic de ces derniers ne saurait surpasser en élégance et

**ne dure**

en aucun cas, plus longtemps qu'un des miens; par contre, il coûtera toujours à peu près le double, chose qui pèse passablement dans la balance d'un budget ouvrier. De plus, comme je vais faire moi-même mes achats, et au comptant, tout en ne choisissant que les habillements les mieux confectionnés, drap première qualité, et que je ne ménage

**ni peine, ni**

frais, je suis à même de servir mon honorable clientèle à son entière satisfaction. Rien n'est plus concluant, du reste, que les témoignages unanimes de mes clients qui reviennent toujours chez moi, lorsqu'ils ont besoin, soit d'un complet ou d'un pardessus, soit de tout autre effet d'habillement, et qui se font un

**plaisir**

de recommander à leurs amis et connaissances la maison **J. Naphtaly**, la seule et unique en son genre sur le continent.

Toujours un immense choix de pantalons Excelsior, à 8, 10, 12, 14; le plus fin, en laine peignée, à 15 francs: habillements et manteaux de Garçons, N° 1, à 6 francs.

Avec considération, 13361-1

**J. NAPHTALY**

9, Rue Neuve, 9, Chaux-de-Fonds

Les magasins sont ouverts le dimanche.

**RÉSULTAT des Essais du Lait du 13 Octobre au 14 Octobre 1894.**

Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.

Noms, Prénoms et Domiciles.	Butyromètre.	Densité du lait entier.	Densité du lait écrémé.	Crème.	OBSERVATIONS
Linder Gustave, Rangée des Robert.	41	31,1	34,9	18.	
Grossenbacher L.-Ed. Grandes-Crosettes 21	37	31,1	34,4	12.	
Grau Henri, Grandes-Crosettes 19	36	31,8	35,2	11,5	
Thiébaud Ulysse, Boulevard Capitaine 7	35	32,	35,7	11,	
Oppliger Henri, Grandes-Crosettes 8	34	32,6	35,8	11,	
Perret Paul-Léon, Bulles 11	33	32,	35,	11,	
Maurer Louis-Emile, Grandes Crosettes 24	33	31,5	34,2	10,	
Sollberger Jacob, Ferrière	32	32,7	35,5	12,	
Jacot Numa, Valanvron 8	32	31,6	34,7	11,	
Studer Fritz, Chaux-d'Abel	32	32,6	35,5	10,	
Barben Adolphe, Grandes-Crosettes 4	32	33,8	35,	10,	
Sandoz, Edouard, Joux-Perret 16	32	33,	35,8	10,	
Boss Alcide, Ferrière	31	32,5	35,2	9,	faible
Jeanmaire Fritz, Valanvron 1	31	32,5	35,3	8,	faible
Allenbach Jules, Grandes-Crosettes 7	31	32,3	35,1	8,	faible

Chaux-de-Fonds, le 16 Octobre 1894. Direction de Police.

**Robes et Manteaux**

**Mme B. Schœni-Perret**  
 Professeur de coupe et directrice de Cours normaux 13213-5  
**5, Rue Daniel JeanRichard 5.**  
**PRIX TRÈS MODÉRÉS**  
 Cours de coupe et de couture pour Dames et Jeunes Filles.

**Café-Brasserie du Télégraphe**

6 - rue Fritz Courvoisier - 6.  
 Ayant repris la suite de M. Perrette, je me recommande à son ancienne clientèle, ainsi qu'au public en général. n-6268-c  
**BONNES ONCOMMATIONS**  
 Se recommande, **M<sup>me</sup> Balmer-Flukiger.** 13186-2

**SUCRE DE MALT**  
**DR. WANDER**  
 NOMBREUX DIPLOMES ET MEDAILLES  
  
 Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

**Café.** On demande à louer un café ou un petit magasin avec cave et logement, au centre du village, pour établir un commerce de vins étrangers. — Offres par écrit à M. P. BADIA, à l'Hôtel du Guillaume-Tell. 13204-3

**Beurre frais**  
 première qualité, au Magasin d'épicerie **Sœurs ANDERÈS**, rue de la Paix 41. 13206-2

**Domaine à louer**

A louer pour Saint-Georges 1895 un domaine de 8 à 10 vaches avec pré et pâture. 13307-3  
 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

**A louer**

pour St-Martin 1894, deux beaux logements de trois pièces avec corridor et alcôve.  
 Pour St-Georges 1895, un logement de trois pièces, à un 1<sup>er</sup> étage: tous exposés au soleil et dans des maisons bien tenues.  
 S'adresser aux Arbres ou rue Léopold-Robert 32, comptoir Ducommun-Roulet. 13211-8

**Avis officiels**

DE LA Commune de la **CHAUX-DE-FONDS**

**AVIS**  
 aux Vignerons et Agriculteurs!

La Commune de la Chaux-de-Fonds offre aux vignerons et agriculteurs, du sang desséché pour engrais, provenant de ses Abattoirs, à 25 fr. les 100 kilos. Adresser les commandes au Bureau communal. 13030  
**Conseil communal.**

**MODISTE**

**Mlle Aeschlimann**, rue des Terreaux 9, se recommande pour tout ce qui concerne sa profession, soit en journée ou à la maison. Réparations en tous genres. Chapeaux de deuil, Capotes Baby, Bonnets, Chapeaux de poupées, etc., e.c. Se recommande. 12487-4

**Vente au détail**

de 12576-96  
**Montres garanties**  
 or, argent, acier et métal

**F. ARNOLD DROZ**  
 39, Rue Jaquet-Droz 39,  
**Chaux-de-Fonds**

**ALMANACHS pour 1895**

- Almanach du Léman. — 30 c.
  - Almanach illustré de famille. — 50 cent.
  - Almanach du Messager boiteux de Neuchâtel. — 30 cent.
  - Der Dorfkalender. — 40 cent.
  - Berner Hinkende Bote. — 40 centimes.
  - Almanach Kneipp. — 60 cent.
  - Le Grand Conteur universel. — 35 cent.
  - Almanach pour rire. — 50 c.
  - Almanach comique. — 50 cent.
  - Mathieu de la Drôme. — 50 c.
  - Almanach des Bons Conseils. — 20 cent.
  - Der Lahrer Hinkende Bote. — 45 cent.
  - Der Stassburger Hinkende Bote. — 30 c.
  - Almanach de la famille. — 50 c.
  - Almanach du Tempérent. — 30 cent.
  - Almanach de l'Illustration. — 1 fr.
  - Almanach du Voleur. — 50 c.
  - Almanach prophétique. — 50c.
  - Charivari. — 50 centimes.
  - Almanach lunatique. — 50 c.
  - Almanach pour tous. — 50 c.
  - Le Juif errant. — 35 cent.
  - L'Ami de la Famille. 35 c.
  - Almanach des Missions évangéliques. — 30 centimes.
  - Almanach de Strasbourg. — 35 cent.
- En vente à la  
**Librairie A. COURVOISIER**  
 Remise aux revendeurs.

**A la VILLE de MULHOUSE**

4, Rue Léopold-Robert - CHAUX-DE-FONDS - Rue Léopold-Robert 4.

**Vente en détail au prix de gros**

Les ouvrages marqués sont de nouveau au grand complet.

**Grand choix de Mouchoirs** fil, coton, batiste, fantaisie, mi-fil, indienne et ménage; avec ou sans initiales. 12587-3\*

**Maison connue par sa vente à bas prix**

**ETAT DES BESTIAUX**

abattus dans les Abattoirs publics du 7 Octobre au 13 Octobre 1894  
**43 bœufs, 103 porcs, 31 veaux et 58 moutons**  
 M. Paul Gutzwyler, 1 taureau.  
 M. J. Schmidiger, 1 vache.  
 M. Louis Heimann, 1 vache.  
**VIANDE DU DEHORS**  
 transportée aux abattoirs pour y être visitée et qui a été estampillée du 7 Oct. au 13 Oct. 1894.  
 M. Zélim Jacot, 370 lapins.  
 M. Nicolas Wegmuller, 23 lapins.  
 Mme veuve Roth, 30 lapins.  
 M. Joseph Schmidiger, 24 lapins.  
 M. Jean Funk, 22 lapins.  
 M. Gottlieb Gaffner, 16 lapins.

Bel-Air

Dimanche 21 Octobre 1894

GRAND CONCERT

donné par la musique militaire LES ARMES-RÉUNIES

Entrée libre

Servante. Une personne d'un certain âge demande une place de servante dans un petit ménage.

Emailleur. Un jeune ouvrier émailleur connaissant sa partie à fond, demande à se placer de suite.

Sertisseurs. On donnerait des sertissages de bonne qualité à faire à domicile.

Assujetti. On demande de suite une place comme assujetti GRAVEUR d'ornements, pour un jeune homme de 18 ans.

Servante. Une fille d'un certain âge, de toute confiance, demande place de suite.

Journalière. Une femme forte et robuste se recommande pour des journées, soit pour laver et écurer, ou pour des raccommodages et de la couture.

Jeune homme. On désire placer un jeune homme fort et robuste chez un paysan.

Une veuve bien au courant des écritures et possédant son brevet d'Etat, demande une place dans un bureau ou dans un comptoir.

Sertissages. On entreprendrait des sertissages de moyennes et échappements ancre et Roskopf.

Journalière. Une veuve se recommande pour faire des chambres ou des heures; à défaut du linge à blanchir à domicile.

Servante. Une brave fille d'âge mûr cherche de suite une place dans une honnête famille pour faire tous les travaux du ménage.

Représentant. Un homme sérieux, bien au courant du commerce, cherche la représentation d'un article facile à vendre dans le canton de Neuchâtel.

Sommelier. Un jeune homme connaissant son service à fond, demande place de suite ou pour la quinzaine comme sommelier, valet de chambre ou garçon d'office.

Sommelière. Une jeune fille cherche de suite place comme sommelière.

Une jeune fille robuste, de bonne façon, demande de suite une place dans une très honnête famille (maison particulière ou café), pour aider au ménage ou dans le service.

Emailleur. On demande de suite un ouvrier émailleur.

Polisseuses. On demande de suite plusieurs bonnes polisseuses de boîtes argent, ainsi que des assujetties et apprenties.

Pivoteur. Un bon pivoteur est demandé de suite. Ouvrage lucratif.

Fille. On demande pour le 2 Novembre, une fille de 20 à 30 ans, connaissant un peu la cuisine et le ménage.

Apprentie tailleur. On demande une jeune fille robuste et libérée des écoles pour être entièrement chez ses maîtres.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille libérée des écoles pour faire les commissions et garder un enfant.

Polisseuses. On demande deux bonnes ouvrières pour la boîte or.

Remonteur. On cherche un bon remonteur sérieux pour pièces 10 lig., ainsi qu'un bon commissionnaire de confiance.

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse de boîtes or, pouvant donner quelques heures dans la journée.

Employés. On demande de suite deux bonnes sommières, gages 25 à 30 fr. si elles conviennent, des cuisinières, servantes, filles de chambre, filles de cuisine, bonnes d'enfants, etc.

Doreuses. On demande pour entrer de suite deux bonnes ouvrières doreuses, une pour les roues et l'autre pour les mouvements.

GUILLOCHEUR. On demande de suite un guillocheur et un jeune homme pour les travaux d'atelier et les commissions.

Servante. On demande de suite une bonne servante.

Servante. On demande une servante forte et robuste pour les travaux d'un ménage.

Sertisseur. On demande un sertisseur ou sertisseuse dans une fabrique étrangère.

Remonteurs. On donnerait des démontages et remontages à faire à la maison, en petites pièces.

Finisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de boîtes or, sachant bien faire le léger, soit au mois ou aux pièces.

Peintre. On demande un bon peintre ou émailleur pour diriger un bon atelier, assidu au travail et connaissant bien la partie.

Remonteurs. On donnerait des démontages et remontages à faire à la maison, en petites pièces.

Peintre. On demande un bon peintre ou émailleur pour diriger un bon atelier, assidu au travail et connaissant bien la partie.

GUILLOCHEUR. On demande un ouvrier guillocheur, connaissant bien la partie brisée.

Peintre. On demande un bon peintre ou émailleur pour diriger un bon atelier, assidu au travail et connaissant bien la partie.

Jeunes filles. On demande de suite des jeunes filles de 13 à 14 ans, pour une bonne partie de l'horlogerie.

On cherche pour entrer en place de suite, une bonne fille de cuisine, forte et honnête et une jeune allemande pour garder des enfants.

Jeunes filles. Une ou deux jeunes filles trouveraient une occupation facile, rétribuée après un essai de 15 jours.

Servante. On demande une fille forte et robuste, sachant bien faire le ménage et connaissant la cuisine.

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon allant à l'école.

Apprenti. On demande de suite une jeune fille intelligente ou un jeune homme pour lui apprendre une partie propre de l'horlogerie.

Horlogers. repasseurs, démonteurs et remonteurs petites pièces remontoirs 12 lig.; des graveurs et guillocheurs pour argent et métal.

Commissionnaire. On cherche pour jusqu'à fin d'année, un jeune commissionnaire.

Logement. A louer pour St-Georges 1895, un logement de deux chambres, cuisine, corridor et toutes les dépendances.

Rez-de-chaussée. A louer un rez-de-chaussée de 3 pièces avec dépendances, situé rue du Nord 151.

Logements. A louer pour le 1er Novembre 1894, 3 minutes du village, deux logements de 2 à 3 pièces, alcôve, cuisine, dépendances et jardin.

Local. A louer pour St-Martin un local pour société ou pour atelier, situé au centre du village.

Appartement. A louer pour St-Martin 1894, un joli appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances.

Local. A louer pour St-Martin un local pour société ou pour atelier, situé au centre du village.

Appartements. A louer pour St-Martin deux jolis logements de 4 pièces, cuisine et corridor. Prix avantageux.

Ecurie. A louer pour le 11 novembre prochain une écurie pour deux chevaux.

Logement. A louer, rue de l'Hôtel-de-Ville 21A, un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances.

Chambre. A remettre une chambre meublée, au soleil levant, à 1 ou 2 messieurs de bonne conduite.

Chambre. A remettre de suite ou plus tard à 1 ou 2 messieurs une chambre meublée.

Logement. A louer pour le 11 Novembre 1894, un logement moderne de 4 pièces et dépendances.

Chambres. A louer pour le 15 Octobre ou 1er Novembre, à des personnes honnêtes, deux belles et grandes chambres non meublées.

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité, une chambre meublée et chauffée.

Chambre. A louer une chambre meublée ou non, part à la cuisine si on le désire.

Appartement. A remettre de suite un appartement d'une pièce, cuisine et dépendances.

Appartement. A louer pour St-Martin un petit appartement de 2 pièces et dépendances.

Sous-sol. A louer pour le 11 Novembre prochain, un sous-sol bien placé et dans une maison d'ordre.

Logements. A louer pour Saint-Martin 1894, deux logements de 2 pièces, cuisine et dépendances.

Appartement. A louer de suite un appartement composé de 2 chambres meublées avec cuisine.

Chambre. A partager une chambre exposée au soleil, avec une demoiselle tranquille.

Appartement. A louer pour St-Martin un joli appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances.

Logement. A louer pour St-Martin, un petit logement de deux pièces, cuisine et dépendances.

Joli logement de trois pièces, alcôve, corridor, cuisine et dépendances.

Appartement. A louer pour St-Georges 1895, rue Léopold Robert, entre l'Hôtel Central et l'Hôtel des Postes.

On demande à louer pour St-Georges 1895 un APPARTEMENT de 3 pièces.

On demande à louer pour le 11 novembre 1894 un LOGEMENT de 3 chambres, cuisine et dépendances.

On demande à acheter une selle en bon état.

On demande à acheter d'occasion 1 bicyclette caoutchoucs creux, cadre Humbert.

Appartement. A louer pour St-Georges 1895, un bel appartement de trois pièces, avec dépendances.

Pignon. A louer, pour St-Martin 1894, un pignon de deux chambres et cuisine.

Local. A louer pour St-Martin prochaine un local pour société ou pour atelier.

Appartement. A louer pour Saint-Martin 1894 un bel appartement moderne de 4 pièces.

Local. A louer pour St-Martin un local pour société ou pour atelier.

Pignon. A louer un pignon.

Pignon. A louer un beau pignon de 3 pièces et dépendances.

Appartements. A louer pour St-Martin deux jolis logements de 4 pièces, cuisine et corridor.

Pour St-Georges 1895, bel appartement composé de trois pièces, corridor, alcôve et dépendances.

Chambre. A louer une chambre meublée à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors.

Chambre. A louer à un Monsieur de toute moralité une chambre avec pension, prix modéré.

Chambre. A louer une grande chambre claire, meublée ou non, avec établi; part à la cuisine.

Chambre. A louer de suite ou pour fin du mois, à un ou deux Messieurs, une chambre meublée et indépendante.

Chambre à louer pour le 1er Novembre, au soleil levant, avec pension, à un ou deux Messieurs travaillant dehors.

On demande à louer pour St-Martin 1894 ou St-Georges 1895, un APPARTEMENT de deux pièces avec dépendances.

On demande à louer de suite un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances.

On demande à louer une CHAMBRE meublée et indépendante, si possible dans le quartier de l'Abéille.

On demande à louer un petit magasin avec chambre, situé sur la place de l'Ouest.

On demande à louer pour Saint-Martin un LOCAL pour atelier, situé au rez-de-chaussée.

Un ménage à louer pour le terme de St-Georges 1895 un appartement de quatre pièces et un alcôve.

Petit ménage demande pour St-Georges, LOGEMENT de 2 pièces, corridor et alcôve.

On demande de suite, dans une honorable famille, chambre et pension pour une demoiselle fréquentant une école de la ville.

On demande à louer pour Saint-Georges 1895 un APPARTEMENT de 3 pièces.

On demande à louer pour le 11 novembre 1894 un LOGEMENT de 3 chambres, cuisine et dépendances.

On demande à acheter une selle en bon état.

On demande à acheter d'occasion 1 bicyclette caoutchoucs creux, cadre Humbert.

On demande à acheter des lits, secrétaires, commodes, canapés.

On demande à acheter 1 matelas en crin animal, à deux personnes.

A vendre un lavabo à 3 cuvettes, pour coiffeur, des fauteuils, des vitrines de magasin.

Potagers. A vendre un beau potager peu usagé avec accessoires et des potagers neufs.

A vendre des tables, commodes, canapés, lits et tabourets.

A vendre très avantageusement divers outils de monteurs de boîtes or.

A vendre une pipe avinée au blanc.

A vendre un pupitre double, des lustres et lampes à gaz, des meubles de jardin.

A vendre un pupitre double, des lustres et lampes à gaz, des meubles de jardin.

A vendre un pupitre double, des lustres et lampes à gaz, des meubles de jardin.

A vendre un pupitre double, des lustres et lampes à gaz, des meubles de jardin.

A vendre un pupitre double, des lustres et lampes à gaz, des meubles de jardin.

A vendre plusieurs très beaux lits neufs et usagés, un joli canapé sculpté, des tables rondes et ovales et un établi portatif.

A vendre plusieurs lits, literie, un beau secrétaire, chaises, 2 chaises de bureau, canapés, 1 bureau à 3 corps, tables rondes, carrées, commodes et tables de nuit.

A vendre à bas prix, 2 secrétaires, 3 canapés, 1 joli bureau à 3 corps, buffets, tables ronde, ovale et carrée.

A vendre un bel ACCORDEON viennois, de la fabrique Amezdroz, Genève, très peu usagé et à bas prix.

A vendre différents meubles d'occasion, chaises rembourrées, canapé, fauteuil, lits.

Porcs. A vendre quatre beaux porcs de 2 mois et demi.

A vendre un bon lapidaire avec roue pour polir les vis, une presse à copier, une banque, casier, lanterne, un potager n° 11.

A vendre un bureau en bois dur, un régulateur, un établi.

A vendre trois paires de rideaux couleur avec galerie, armoires à glace neuves à 150 fr. pièce.

A vendre un lit en fer à deux personnes, très peu usagé.

A vendre à bas prix, un bois de lit en bois dur, ainsi que la paille à ressorts.

Perdu une boucle d'oreille Simili; entourage boucle. 5 francs de récompense.

Trouvé un CHALE noir. Le réclamateur contre désignation et frais d'insertion.

Ne pleurez pas sur moi. Soyez heureux de mon départ. Loin du péché, loin des misères. Je vais saisir la bonne part.

Monsieur Paul Calame, Madame Veuve Marie Calame et sa famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère fiancée et amie Mademoiselle Jda DUPERRET.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les membres des Sociétés suivantes: Cercle catholique national, Cheur mixte de l'Eglise catholique nationale, Groupe d'épargne Le Glaneur et la Société de jeunes gens L'Amitié.

Les membres de la Société fédérale des Sous-Officiers, sont priés d'assister, lundi 21 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Mademoiselle Ida DUPERRET.

Le Comité.

**THÉÂTRE de la Chaix-de-Fonds**  
 Direction : ALPH. SCHELER  
 Bureaux : 7 1/2 h. Rideau : 8 heures.  
**— Dimanche 21 Octobre —**  
**Le Maître de Forges**  
 Comédie en 5 actes, par Georges Ohnet.  
 Prix des places du dimanche.  
 Billets à l'avance chez M. Léop. Beck, magasin de musique, et chez Mme Evard-Sagne, au Casino. 13306-1  
 Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.

**Restaurant des Armes-Réunies**  
 (GRANDE SALLE)  
**Dimanche 21 Octobre 1894**  
 dès 2 1/2 heures après midi,

**GRAND CONCERT**  
 donné par 13355-1  
**L'Orchestre L'ODÉON**  
 sous la direction de M. Dietrich, prof.

**PROGRAMME**  
**Première partie** 13358-4  
 1. Souvenir de Nancy, marche... Berger.  
 2. Tancrède, ouverture... Rossini.  
 3. Songes de Sylvestre, valse... Gangl.  
 4. Entr'actes de l'opéra Martha... Flotow.  
 5. Andante, allegro, solo de violon avec accompagnement de piano... Beethoven.  
**Deuxième partie**  
 6. Pêche mignon ouverture... Langey.  
 7. Glückwänsch... Suppé.  
 8. Le Moulin de la Forêt Noire, idylle... Erlenberg.  
 9. Kurz Erbaulich... Schreiner.  
 10. Schlagfertig, marche... Skalla.

**Grande Soirée familière**  
 donnée par  
**La Récréation**  
 ENTRÉE LIBRE  
 Dès 8 heures,

**Restaurant de l'Ecureuil, au Seignat**  
 près La Ferrière. 13353-1  
**— DIMANCHE et LUNDI —**  
**Répartition aux pains de sucre**  
 Se recommande. Emile Cattin.

**Restaurant des Gourmets**  
 9, RUE DE LA RONDE 9.  
 Ce soir et demain  
**Chevreuil**  
**Ecrevisses**  
**Civet de lièvre**  
 Dîners et Soupers à toute heure  
 Arrivage de 13359-1

**Mâcon nouveau**  
 Se recommande, Le tenancier.  
**Hôtel de la Croix-Fédérale**  
 CRÊT-DU-LOCLE 14099-13  
 Tous les DIMANCHES et LUNDIS  
**BONDELLES**  
 fraîches  
 Se recommande, G. LERTSCHER.

**Café-Restaurant VITAL MATHEY**  
 à la BONNE-FONTAINE (Eplatures).  
**Dimanche 14 Octobre 1894**  
 à 8 h. du soir, 13303-1

**Souper aux tripes**  
 et lapins  
 Se recommande, Le Tenancier.

**Brasserie du Jura**  
 Près de la Gare. 12527-14  
**— TOUS LES JOURS —**  
**CHOUCROUTE**  
 avec  
 véritables Saucisses de Francfort  
 et Côtelettes.

**Restaurant Numa IMHOFF**  
 JOUX-DERRIÈRE 13389-1  
**Moult**  
 d'Auvernier  
 à 80 ct. le litre.

**Domaine.** Pour cas im-  
 prévu, à louer  
 St-Georges 1895 un domaine de 4 à 5 va-  
 ches. 13344-3  
 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

**BRASSERIE A. ROBERT**  
 Aujourd'hui Dimanche 21 courant  
 à 3 h. et à 8 h. du soir  
**CONCERT**  
 donné par une 13388-1  
**Troupe française et italienne.**  
 Entrée libre Entrée libre

**Amphithéâtre du Collège Primaire**  
**Mardi 23 Octobre 1894**  
 dès 8 1/2 h. du soir, 13315-2

**CONFÉRENCE**  
 par  
 Mlle CHARLOTTE-A. GRAY, de Londres  
 déléguée de l'Ordre Indépendant des Bons  
 Templiers,  
 SUR  
**L'œuvre internationale contre l'usage  
 des boissons alcooliques.**  
 Toutes les personnes qui s'intéressent à  
 cette question sont cordialement invitées  
 à y assister.

**Grande Salle du**  
**Café Parisien**  
**Dimanche 21 Octobre**  
**GRANDE SOIRÉE**  
 Orchestre au complet. 13311-1  
 Entrée 50 c. pour les Messieurs

**APPRENTI-BOULANGER**  
 On demande un jeune homme fort comme  
 apprenti: il aurait l'occasion d'apprendre  
 la fine pâtisserie. n-6392-c 13400-2  
 S'adresser à M. César Croset, bou-  
 langer à Bex. (Vaud).

**AVIS**  
**aux découpeurs sur bois**  
 Beau choix de bois, scies, modèles  
**Fumel, Barelli, Amati et Lorin.**  
 Cartes d'outils, ainsi que toutes les  
 fournitures pour le montage des ouvra-  
 ges découpés. 12568-3  
 Téléphone. Prix avantageux.  
 S'adresser chez M. Chopard-Grosjean  
 Rue de la Demoiselle 71.  
 Reprise du Dépôt de la rue du Manège 11.

**Henri Perregaux**  
**ARCHITECTE**  
 rue de la Paix 5, entrée rue du Pré  
 Plans, Devis, Surveillance, Toisages, Ré-  
 parations, Travaux de Publications.  
**Gérance d'immeubles**  
 LEÇONS D'AQUARELLE ET DE STYLE

**Nouveau! GRAND SUCCÈS! Nouveau!**  
**BRASSERIE DU SQUARE**

aujourd'hui et jours suivants  
**Concerts et représentations**  
 de l'estimée et renommée Société suisse de Variété  
**Famille ELMANY, (Artistes de premier rang)**  
 Mme ELMANY, soubrette, chanteuse de tyroliennes suisses, co-  
 mique, dame-serpent et gymnaste de l'air; Miss JUANA, danseuse  
 sur la boule; Sœurs GALLUS, duettistes; Mlle ROSA, scène sur le fil  
 télégraphique; l'original ELMANY, équilibriste dans ses nouvelles  
 créations. 13209-4\*  
 Programme très varié et sans concurrence.

**J. GAEHLER**  
**Le Magasin**  
 sera transféré très prochainement  
**10, PLACE NEUVE 10**  
 ancien magasin Seinet.  
 12889-5\*  
**6, PLACE NEUVE, 6**  
**PRODRERIES**  
 Dentelles, Gants, etc.

**LA BALOISE**  
 Compagnie d'Assurances INCENDIE  
 CAPITAL: 10,000,000 Francs.  
 Assure à Primes fixes et très mo-  
 diques tous mobiliers.  
 S'adresser à 11412-9  
**M. Auguste OURY, Agent**  
 rue Jaquet-Droz 45, Chaux-de-Fonds

**Brasserie Krummenacher**  
 45, RUE DE LA SERRE 45.  
 Ce soir et jours suivants,  
 dès 8 heures,  
**CONCERT-SOIRÉE**  
 donné par 13390-1  
 M. Marc-Antony, Contorsionniste, hom-  
 me-serpent  
 Mlle Hébé, Chanteuse, diction.  
 M. Wolfers-Valfort, Comique grime.  
 Mme Jeanne Noël, Romancière.

**Dimanche dès 3 heures**  
**Grande Matinée**  
 ENTRÉE LIBRE  
**Restaurant de Mi-Côte**  
**Dimanche 21 courant**  
**! Soirée Familiale !**  
 Parquet neuf.  
 Dès 7 heures du soir, 13201-1  
**SOUPER AUX TRIPES**  
 et lapin  
 Se recommande, Ch. BALMER.

**Restaurant de GIBALTAR**  
**Dimanche 21 Octobre 1894**  
 dès 3 heures après midi,  
**GRAND**  
**Bal**  
 13270-1 Se recommande, CH. STETTLER.

**RESTAURANT du BASSET**  
**Dimanche 21 Octobre 1894**  
 à 7 1/2 h. du soir, 13271-1  
**Souper aux Tripes**  
 et lapins  
 Se recommande, Albert Brandt.

**CAFÉ-RESTAURANT SANTSCHI**  
 2 b, Grandes-Crosettes 2 b.  
**— Dimanche 21 Octobre —**  
**Bal**  
 13305-1 Se recommande.

**CAFÉ-BRASSERIE des AMIS**  
 9, RUE DU PREMIER MARS 9.  
**Samedi 20 Octobre 1894**  
 dès 7 1/2 h. du soir, 13278-1  
**Souper aux Tripes**  
 Se recommande, J.-R. KÖHLI.

**Brasserie TIVOLI**  
 RUE DE L'EST 17 13308-1  
 vis-à-vis de la Gare de la Place d'Armes  
**Dimanche 21 Octobre 1894**  
 à 2 h. et à 8 h. du soir,  
**Grand Concert**  
 donné par  
 un Orchestre d'artistes distingué  
 et  
 M. GUSTO, baryton et tyrolien.  
 ENTRÉE LIBRE ENTRÉE LIBRE  
**Moult d'Auvernier**  
 EXCELLENTE  
**BIÈRE de la Löwenbräu de Bâle**

Les consommations ne sont pas aug-  
 mentées pendant les concerts.  
 Se recommande, J.-Rod. Frank.

**Vous ne perdrez**  
 pas  
 votre temps  
 en allant voir les beaux étalages du  
**Grand Bazar du**  
**Panier Fleuri**  
 Abat-jour Abat-jour Abat-jour  
 en papier plissé, depuis 20 c. à  
 5 francs.  
 Papiers couleur pour Abat-jour.  
**Voiles pour lampes.**  
**ÉCRANS**  
 Prix avantageux. Prix avantageux.  
 7893-205

**Représentation**  
 Un commerçant sérieux et actif, établi  
 dans une ville industrielle de la Suisse  
 allemande, demande la représentation  
 d'une bonne partie de l'horlogerie. 13212-5  
 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

**Enchères publiques**  
 d'un atelier de monteurs de boîtes rue du  
 Puits 13, à la Chaix-de-Fonds.  
 Le lundi 22 Octobre courant, dès  
 2 heures après midi, on vendra rue du  
 Puits 13, à la Chaix-de-Fonds, l'outil-  
 lage complet de monteur de boîtes  
 provenant de l'ancienne association N. &  
 H. ROTHEN, comprenant:  
 10 tours, 6 roues, 1 laminoir à coches,  
 1 laminoir plat, 1 dit avec passées de car-  
 rures et de lunettes, 1 coffre-fort, 2 gran-  
 des balances dont 1 Grabhorn, 1 rogneuse,  
 1 banc à tirer, 1 fourneau à plaquer, 1 dit  
 pour fondre, 1 lingotière, 2 tours à équar-  
 ir, 2 pincés à cuvettes, 1 coupe-charnières,  
 4 échoppes à 2 filets, 1 potence, des mar-  
 ques et des numéros, 2 perçoirs, 11 boules,  
 1 enclume avec marteau, 1 jeu de grandeur,  
 1 dit de tonneau, 1 tronc et deux marteaux  
 à emboutir, 1 pupitre avec casiers, 1 lot  
 de bois à tourner, 1 lot de bois à embou-  
 tir, des chaises, 1 lave-mains et une quan-  
 tité d'autres outils dont le détail est sup-  
 primé.  
 La vente aura lieu au comptant.  
 La Chaix-de-Fonds le 18 octobre 1894.  
 Le Greffier de Paix,  
 13264-1 G. HENRIOUD.

**AMEUBLEMENT**  
**E. WYSS, tapissier,**  
 Rue de la Serre 8  
 Beau choix en Bois de lit,  
 Secrétaires, Lavabos, Ta-  
 bles, Literie, Stores, etc.  
 Meubles soignés et garantis.  
 Atelier de réparations.  
 436-12 Se recommande.

**Magasin**  
 A louer dans une maison moderne, au  
 centre des affaires, un magasin avec loge-  
 ment et dépendances. 13402-5  
 S'adresser en l'étude des notaires H.  
 Lehmann et A. Jeanneret, à La  
 Chaix-de-Fonds, rue Léopold Robert 32.

**Appartements**  
 Pour St-Martin 1894, à  
 louer plusieurs beaux loge-  
 ments bien exposés au so-  
 leil, rue du Progrès et rue  
 de la Demoiselle. Deux pour-  
 raient être loués de suite.  
 — S'adresser chez M. Albert  
 Pécaut-Dubois, rue de la  
 Demoiselle 135. 13220-3\*

**Grande Brasserie de la Lyre**  
 23, rue du Collège 23. 13361-2  
**Samedi, Dimanche et Lundi**  
 à 8 h. du soir,

**Grande représentation**  
 donnée par la célèbre troupe  
**Jérôme**  
 Gymnastarques, Acrobates, Homme-  
 Serpent.

**Succès** Les enfants prodiges  
 au trapèze volant. La  
 Marche au plafond.  
 BALLETS  
 DIMANCHE, à 3 heures,  
**MATINÉE**  
 ENTRÉE LIBRE  
 Se recommande, A. Ringger dit Bætzli

**Café-brasserie Gostely-Pfister**  
 Place de l'Ouest et rue du Parc 33.  
**LUNDI soir, dès 7 1/2 heures,**  
**Souper aux tripes**  
 On sert pour emporter.

13362-2 Se recommande, Le tenancier.

  
**Krebs-Gygax**  
**Schaffhouse**  
 A chaque instant surgissent de nouveaux  
 Appareils de reproduction  
 Sous autant de noms divers, aussi rous-  
 seaux que possible, ils promettent tous  
 de véritables miracles.  
 Comme un automate apparaît la  
 Holo-Ne invention,  
 pour disparaître et tout aussi promptement.  
 Seul le véritable holo-graphe est deve-  
 nu un objet sérieux, digne de longues années  
 de meilleur et le plus simple des appareils  
 de reproduction. Prospectus gratis et éco.  
 sur demande à Krebs-Gygax Schaffh.

**ARTICLES D'HIVER**  
 L'assortiment est au grand  
 complet:  
 Camisoles p' enfants, d. Fr. — 90  
 Maillots pour enfants, » — 75  
 Maillots tricot rose, » — 95  
 Caleçons à poignets pour  
 hommes, » — 95  
 Camisoles couleurs, » 1 20  
 Camisoles en laine, à  
 manches pour dames, » 1 60  
 Gilets de chasse, belle  
 qualité, » 3 20  
 Jupons en flanelle et en drap.  
 Pélerines crochétées et en peluche.  
 Châles, Echarpes. 789-81  
 POUR BÉBÉS: Brassières laine  
 rose, depuis 95 c.  
 Capots en cachemire et en laine  
 nouveautés.  
 Bérets. Robes. Langes. Manteaux.  
 Occasion exceptionnelle!  
 Gants en jersey laine, long. 4 bout.  
 seulement 50 centimes.  
**AU BAZAR NEUCHATLOIS**  
 Corsets, Mercerie, Modes.

**Epicerie Mercerie**  
 80, RUE DU PARC 80,  
 Ayant repris la suite de M. Zwahlen,  
 nous nous recommandons à son ancienne  
 clientèle, ainsi qu'à nos amis et connais-  
 sances et au public en général.  
 Se recommande, Sœurs WURSTEN.  
 (H-6140-c) 13034

**Achat et Fonte**  
**DE MATIÈRES OR ET ARGENT**  
 Achat de bijouterie et boîtes de montres usagées.  
 Traitement de résidus de dorages  
 et de balayures  
**ALBERT PERRIN-BRUNNER**  
 Rue de la Serre 25, à côté du Contrôle.  
 Rhabillages de boîtes or et argent,  
 encageages, etc. 12245

**Choucroute de Berne**  
 et SURIÈRE  
**VENTE EN GROS**  
 Véritable Choucroute et Sourière de  
 Berne, provenance directe, au prix de 16  
 centimes le kilo. — Adresser les com-  
 mandes à M. A. RENGGLI, rue de la  
 Demoiselle 4, représentant p' la Chaix-  
 de-Fonds et les environs. 11239-1

**CAFÉ-RESTAURANT**  
 A louer pour le 1<sup>er</sup> Janvier 1895 un café  
 tout installé, avec un petit ou grand loge-  
 ment. S'adresser par lettres, sous initiales  
 A. M. K. 13041 au bureau de L'IMPAR-  
 TIAL. 13041-0